



N° 87 | janvier 2024



Édito

de Marie Gaille,
directrice de CNRS Sciences humaines & sociales

D'une année, l'autre. L'année 2023 a vu la publication du rapport Hcéres sur le CNRS. Présenté par l'Hcéres lors d'une conférence de presse le 20 novembre 2023, il a formulé douze recommandations à l'intention du CNRS [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Prolongation d'un an de la campagne d'attribution de subventions aux revues scientifiques [p4]

CNRS Sciences humaines & sociales accueille quatre nouveaux membres [p5]

À PROPOS

Produire des connaissances, faire collaborer professionnels et chercheurs [p6]

COLIBEX : une chaire internationale pour l'étude de la liberté d'expression [p8]

FOCUS

Les 2 000 ans de la naissance de Pline l'Ancien [p10]

TROIS QUESTIONS À...

Patrick Le Galès, sur son ouvrage *Handbook of Global comparative urban research* et les différents acquis en matière de recherche urbaine [p12]

SCIENCES PARTAGÉES

Médiation scientifique en milieu carcéral : ce qui en ressort ! [p14]

INTERDISCIPLINARITÉS

L'interdisciplinarité en action : l'exemple des projets 80 Prime de la MITI du CNRS (2) [p17]

ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

Intimités en migration : de l'enquête à l'exposition [p22]

VIE DES LABOS

Une sociohistoire du Clersé [p24]

VIE DES RÉSEAUX

Les sociétés face à leurs déchets : une question de sciences humaines et sociales [p26]

À L'HORIZON

Célébrations à Bichkek pour les 30 ans de l'IFEAC [p29]

ZOOM SUR...

La réflexion prospective en sciences humaines & sociales au CNRS

À l'occasion de la remise du rapport de prospective du conseil scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales, une journée d'études réunissant le conseil scientifique d'institut, l'institut et les sections du comité national, a été organisée le 26 septembre 2023 [p31]

LIVRE



Amazonas, Lauriane Mousset, Emeric Fohlen, Presses des Ponts, 2023

L'ouvrage *Amazonas* offre un voyage entre photographie et science à la rencontre des habitants du bassin amazo-

nien. Ces habitants sont les premiers à souffrir de la dégradation environnementale liée à la déforestation, mais également les premiers à bénéficier de l'essor économique qui en émane. Face à ce dilemme, que pensent-ils in fine de la déforestation ? [...]

[voir toutes les publications](#)

REVUE



Créée en 1950, la *Revue économique* est la revue française historique pour les sciences économiques et elle joue un rôle structurant dans cette discipline en France. Elle est lue en France et très largement diffusée à l'international.

Ouverte aux apports des autres sciences sociales susceptibles d'enrichir la réflexion et les méthodes des économistes, la *Revue économique* offre une vision aussi large que possible de toutes les tendances de l'analyse économique [...]

[voir toutes les publications](#)

PHOTO



© Nicolas Ouhalla / CNRS Sciences humaines & sociales
Système de génération de champs sonores tridimensionnels au laboratoire PRISM

Édito

de Marie Gaille, directrice de CNRS Sciences humaines & sociales



© Cyril IRESLON / CNRS Photographie

D'une année, l'autre.

L'année 2023 a vu la publication du [rapport Hcéres sur le CNRS](#). Présenté par l'Hcéres lors d'une conférence de presse le 20 novembre 2023, issu des travaux d'un jury constitué de seize experts, présidé par Martin Vetterli¹, il a formulé douze recommandations à l'intention du CNRS sur lesquelles l'organisme reviendra dans les mois à venir. Commenté par Antoine Petit dans une [Lettre d'observations](#), ce rapport a été l'occasion d'une contribution de l'institut des sciences humaines et sociales aux réponses apportées par le CNRS dans son ensemble, ainsi que d'un travail plus spécifique relatif à la méthode à mettre en œuvre pour apprécier les publications scientifiques des chercheurs et chercheuses du CNRS, travail présenté dans l'[éditorial de la Lettre de l'InSHS](#) il y a un an².

Pour la recherche en sciences humaines et sociales (co-)pilotée par le CNRS, le comité a salué et invité à poursuivre les actions suivantes :

- ▶ la science ouverte ;
- ▶ l'internationalisation de la recherche, sous divers angles — la coopération européenne et internationale, le soutien à la mobilité internationale, le soutien à l'augmentation des publications en anglais ;
- ▶ l'interdisciplinarité ;
- ▶ l'innovation ;
- ▶ les actions de diffusion des connaissances vers les publics extra-académiques ;
- ▶ le renforcement de la recherche collective à travers des réseaux nationaux et internationaux ou des programmes de recherche.

Le comité d'experts a par ailleurs souligné trois points d'attention :

- ▶ en moins de dix ans (entre 2012 et 2020), la perte de 11 % du personnel d'appui à la recherche rattaché à l'institut — une situation que l'institut regrette sans avoir de moyen de l'infléchir ;
- ▶ l'intervalle de temps jugé trop long entre l'entrée au CNRS comme chargée de recherche et le passage dans le corps des directeurs/directrices de recherche, invitant l'institut à un meilleur accompagnement des chargées de recherche pour réduire cet intervalle de temps ;
- ▶ enfin, le jury a noté l'incapacité de l'institut à indiquer, lors de l'échange, le nombre de chercheurs et chercheuses qui enseignent (une donnée qui peut cependant être recueillie à partir de l'observatoire RIBAC) et l'a encouragé à accueillir plus d'enseignants-chercheurs (dernier point qui, rappelons-le, ne dépend pas de l'institut mais du nombre de supports prévus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les délégations et du niveau d'emploi accordé chaque année à l'institut, pouvant inclure des supports en détachement).

En outre, le comité d'experts a émis une série de recommandations spécifiques aux sciences humaines et sociales. Deux d'entre elles mériteraient de pouvoir être rediscutées avec le jury, afin de mieux les comprendre et en tirer les conséquences de façon ajustée : la première concerne la bibliométrie relative aux unités mixtes de recherche (UMR). Grâce à l'outil RIBAC et aux travaux de l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist), le CNRS est en mesure de présenter une vision exacte des publications scientifiques des chercheuses et des chercheurs en sciences humaines et sociales, mais il est vrai qu'il ne dispose pas des données d'ensemble pour les UMR, qui devraient inclure également les publications des enseignantes-chercheurs et chercheuses. C'est un problème qui devrait trouver à terme une solution dès lors que les laboratoires prennent l'habitude d'intégrer systématiquement leurs productions scientifiques dans HAL. Par ailleurs, la comparaison à l'international sur le plan des publications, préconisée par le jury, est, dans la situation présente, peu réalisable ; cet état de fait devrait faire l'objet d'une réflexion dédiée.

La seconde recommandation qui appelle discussion est celle qui affirme la nécessité d'investir davantage dans les interactions avec les universités partenaires — une recommandation adressée par ailleurs au CNRS dans son ensemble par le rapport Hcéres. Elle pose question à un triple niveau : celui des unités, qu'elles soient des UMR, des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) ou d'autres types d'unité d'appui et de recherche (UAR), quasiment toutes co-pilotées avec des universités ; celui des réseaux nationaux et internationaux, tous co-portés et co-pilotés avec des partenaires académiques ; celui des actions partenariales, enfin, que l'institut s'est attaché à développer de façon forte depuis deux ans à travers des échanges au fil de l'eau et diverses initiatives, notamment le co-portage de programmes scientifiques, l'abondement commun sur des priorités partagées (post-doc, Chaires de professeur junior, etc.).

Deux autres recommandations sont d'ores et déjà partiellement mis en œuvre : encourager les chercheurs et chercheuses à s'inscrire dans le financement de la recherche sur projet, national ou européen, d'une part ; sécuriser des financements pas nécessairement élevés mais garantis dans la durée, d'autre part — ce que l'institut cherche déjà à faire depuis deux ans à travers les [SOSI](#), mais qui nécessiterait une planification budgétaire pluriannuelle.

Finalement, le jury a émis une dernière remarque qui résume bien le contexte particulier dans lequel travaille l'institut au sein du CNRS et au-delà : « Les indicateurs clés ci-dessus montrent que l'INSHS est dans une position singulière à plusieurs égards. D'une part, il n'y a pas d'autre organisme de recherche national

1. Martin Vetterli est le président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, Suisse).

2. Voir aussi : [Analyse de la production scientifique en sciences humaines et sociale – 2017-2021](#).

susceptible de jouer un rôle clé dans le domaine de l'INSHS, mais l'INSHS est aussi l'Institut du CNRS dont les UMR ont le poids le plus faible dans l'écosystème français de la recherche. D'autre part, l'INSHS a — de loin, parmi tous les Instituts — le plus grand nombre d'unités de recherche et le plus faible nombre moyen de permanents CNRS par unité. Ces aspects clés de la situation de l'INSHS méritent certainement une attention particulière ».

Repasant de ce contexte, qui offre certainement matière à réflexion et avait déjà été relevé dans des termes proches en 2019 par la Cour des comptes, et dans l'attente d'une opérationnalisation des orientations formulées par le président Emmanuel Macron, il convient de tourner son regard vers 2024 et d'en indiquer les orientations et chantiers majeurs. Soulignons tout d'abord que le passage à 2024 se caractérise par une [nouvelle dénomination](#) — l'InSHS devient CNRS Sciences humaines & sociales — et pour le CNRS dans son ensemble, par un [renouvellement de la charte visuelle et de son logo](#). Ces changements ont été introduits à la fin de l'automne 2023 et seront pleinement mis en œuvre à partir de la présente année.

En 2024, le CNRS est engagé dans la rédaction de son *Contrat d'objectifs, de moyens et de performance*, à finaliser avant la fin de l'année académique 2023-2024. L'ensemble des instituts seront mobilisés auprès de la gouvernance du CNRS pour sa rédaction dans les mois à venir et pour élaborer un contrat qui fera suite au [COP 2019-2023](#). Nous y reviendrons dans une prochaine Lettre. Le CNRS met aussi en place l'agence de programme dont il a la responsabilité, relative à la biodiversité, au changement climatique et aux sociétés durables. En lien avec cette agence de programme, paraîtra au printemps 2024 un ouvrage collectif sur les sociétés face au changement climatique, fondé sur la réunion d'une soixantaine de contributions de collègues, et réalisé sous la direction de deux directrices adjointes scientifiques, Sandrine Maljean-Dubois et Stéphanie Vermeersch, et d'Agnès Deboulet, professeure à l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Il s'agissait, dans cette entreprise, de montrer la contribution propre des sciences humaines et sociales, comme cela avait été fait précédemment au sujet de la pandémie de Covid-19³, sur un thème spécifique, en complémentarité avec la publication d'*Un Monde commun. Les savoirs des sciences humaines et sociales*, destiné à mettre en lumière plus largement l'apport de ces sciences pour penser ce monde, le décrire et l'analyser, y agir et faire œuvre⁴.

CNRS Sciences humaines & sociales poursuit également des objectifs propres pour les sciences humaines et sociales. Dans le domaine de l'interdisciplinarité, l'action de mobilisation des laboratoires et des collègues s'inscrit dans la continuité des années précédentes : à savoir, une interdisciplinarité qui ne consiste pas en une « injonction » de l'établissement, mais à considérer comme une opportunité sur le plan du questionnement scientifique ou de la méthode, à un moment de la carrière ou dans des parcours professionnels résolument interdisciplinaires. L'appel à projet SEPIA, financement d'amorçage complété d'un accompagnement pour identifier des équipes partenaires relevant d'autres champs disciplinaires, sera reconduit et un colloque sera organisé pour tirer un bilan de l'action menée sur ce point depuis deux ans.

Sur le plan de l'international, l'année 2024 devrait voir la création de deux nouveaux *International research laboratories* en sciences humaines et sociales, l'un avec l'université de Chicago et l'autre

avec l'université de São Paulo, dès janvier pour le premier, en septembre pour le second. Elle sera également marquée par l'intensification de l'action de CNRS Sciences humaines & sociales au niveau européen, sur divers plans : l'investissement de moyens dédiés pour la recherche sur et en Europe orientale ; le tissage de lien avec des partenaires académiques européens pour échanger sur des problématiques communes, le développement des mobilités et des opportunités de collaboration offertes aux équipes pour le portage de projets communs dans le cadre des appels à projet européen. L'année 2023 s'est close sur l'obtention d'un financement important pour le projet ECHOES, porté par le CNRS par Xavier Rodier, directeur de la [Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire](#) (MSH VL, UAR3501, CNRS / Université d'Orléans / Université de Tours), et destiné à élaborer un *cloud* numérique européen pour le patrimoine. Espérons que ce succès se prolonge en 2024 par l'obtention d'autres projets, pour les chercheurs, les laboratoires ou le CNRS, afin que la recherche française en sciences humaines et sociales tire un meilleur parti qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent des opportunités de financement européennes et des formes de projet (ERC, collaboratif, réseaux) qui leur sont associées.

Le volet d'action dédié à la science ouverte connaîtra quelques évolutions : la principale, détaillée dans la contribution signée par Lionel Maurel et Astrid Aschehoug dans la présente lettre, concerne la campagne de soutien aux revues ; la deuxième concerne l'expérimentation d'une forme de soutien au livre scientifique en accès ouvert, en partenariat avec CNRS Éditions, qui sera présentée ultérieurement ; enfin, la troisième évolution concerne la diffusion des résultats de la recherche pour des publics académiques et extra-académiques, à travers des encyclopédies ou bases de données en ligne, des expositions virtuelles, etc. Déjà soutenue à travers les SOSI, cette forme de diffusion doit sans doute être renforcée et fera, en 2024, l'objet d'actions de soutien.

L'innovation en sciences humaines et sociales et les enjeux de sciences partagées seront également au cœur de l'action de CNRS Sciences humaines & sociales en 2024, avec l'organisation d'une rencontre-événement autour de l'innovation le 9 octobre 2024 et la reconduction de l'appel à financement initié en 2023 sur les enjeux méthodologiques des sciences partagées. En outre, le comité opérationnel d'éthique de l'institut se met en place à compter du mois de janvier ; son premier objectif sera d'élaborer une grille d'analyse des projets de recherche ou de publication qui pourraient lui être soumis à l'avenir. Sa composition et ses missions seront présentées à l'occasion de la prochaine lettre.

Nous nous réjouissons qu'en 2023, nos collègues réunis depuis une quinzaine d'années dans la démarche « [Croiser les savoirs avec tou-te-s](#) » co-piloté par ATD Quart Monde, le CNRS (GIS Démocratie et Participation), le Cnam et l'université de Lille, sur le thème de la production de connaissances autour de la pauvreté, aient été récompensés par le [Prix de la recherche participative Inrae](#) et, de nouveau, espérons que cette première récompense sera suivie par d'autres !

Par ailleurs, l'institut continuera, en 2024, son travail de mobilisation et de construction de communautés de recherche, afin de porter de façon structurée et collective des questionnements de recherche en sciences humaines et sociales, le cas échéant aux interfaces avec d'autres sciences, et d'anticiper des opportunités futures de

3. Gaille M., Terral P. (dir.) 2021, *Pandémie. Un fait social total*, CNRS Éditions.

4. Gefen A. (dir.) 2023, *Un monde commun. Les savoirs des sciences humaines et sociales*, CNRS Éditions.

financement pour les traiter. Ce travail se décline selon plusieurs volets : en partie proposés par les communautés, en partie initiés par l'institut, seul ou en partenariat avec des universités et des écoles, CNRS Sciences humaines & sociales finance des réseaux thématiques, nationaux et internationaux ; grâce à son inscription dans un ensemble de programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR), il pourra renforcer sur certains thèmes la construction de communautés de recherche. La mise en place effective de ces PEPR sera l'un des enjeux de l'année 2024, les arbitrages financiers de l'État étant encore attendus pour certains d'entre eux (sciences pour l'éducation, Transform et ICCARE). En outre, CNRS Sciences humaines & sociales entend développer son réseau d'observatoires scientifiques en sciences humaines et sociales, les SOSI évoqués plus haut, et sur un nombre limité de sujets, qui croisent questions de recherche fondamentale et enjeu de société, soutenir durablement des programmes de recherche.

Enfin, en 2024, le travail de prospective scientifique va franchir une nouvelle étape, à la fois en interne et en collaboration avec des partenaires académiques : en interne, après des échanges avec le Conseil scientifique de l'institut et les sections du CoNRS, et la première étape d'une [prospectivité sur l'urbain](#), l'institut se tourne vers les laboratoires qu'il (co)pilote pour mettre en place un temps de réflexion collective sur ses priorités scientifiques,

tout en soutenant des initiatives ciblées (linguistique, droit) ; en collaboration avec des partenaires académiques, il s'attache à concevoir et organiser des prospectives thématiques, sur des thématiques d'intérêt commun. Autant que le résultat de ces réflexions, compte l'émergence d'une habitude de travail en commun, orienté vers la détermination des questions de recherche à porter ensemble, en sciences humaines et sociales et quand cela est pertinent, aux interfaces avec d'autres sciences.

Ainsi, malgré un budget quelque peu réduit, c'est fort de cet enthousiasmant programme de travail que l'équipe de CNRS Sciences humaines & sociales aborde l'année 2024 et adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble de ses collègues, réunis dans les laboratoires et réseaux qu'il (co)pilote, et à ses partenaires académiques.

À partir de janvier 2024, la *Lettre* devient trimestrielle. Le prochain numéro paraîtra en avril.

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Prolongation d'un an de la campagne d'attribution de subventions aux revues scientifiques

Le pôle Science ouverte de CNRS Sciences humaines & sociales organise tous les deux ans une campagne d'attribution de subventions aux revues. Lancée en 2022, la dernière campagne portait sur les années 2023-2024. Elle a permis de distribuer 209 000 euros à 105 revues lauréates. Un nouvel exercice aurait théoriquement dû être relancé en 2024 pour 2025-2026. L'institut a néanmoins décidé de prolonger le soutien actuel pour un an, sans mettre en œuvre de nouvelle campagne. Les revues soutenues au titre du millésime 2023-2024 bénéficieront donc en 2025 de la même subvention sans avoir à présenter de dossier de candidature.

Cette décision est motivée par la volonté de prendre un temps pour réfléchir aux modalités de soutien aux revues scientifiques. La rapide évolution du contexte politique de la science ouverte a déjà conduit l'institut à modifier les critères d'attribution des subventions lors de la dernière campagne¹. En témoigne en particulier la durée maximale portée à un an pour les barrières mobiles. Il en résulte aujourd'hui que 89 % des revues soutenues par CNRS Sciences humaines & sociales sont en accès ouvert, immédiat et complet, en s'inscrivant dans le modèle « diamant »².

En outre, plusieurs dispositifs de financement co-existent actuellement pour accompagner les revues dans la transition vers la science ouverte. Les appels à projets du Fonds national

pour la science ouverte (FNSO) en sont à leur troisième édition et bénéficient aujourd'hui de la contribution de l'Agence nationale de la recherche (ANR), spécialement pour soutenir le modèle « diamant ». Chacun de ces appels a largement bénéficié aux sciences humaines et sociales qui représentent plus de 50 % des lauréats. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a également mis en place un Plan de soutien pour faciliter la levée des barrières mobiles sur les plates-formes d'EDP Sciences, de Cairn et d'OpenEdition avec une compensation financière aux éditeurs. C'est un dispositif très précieux pour les revues souhaitant achever leur trajectoire vers l'accès ouvert, immédiat et complet. Plus récemment, suite au [Sommet global sur l'accès ouvert Diamant](#) qui s'est tenu en octobre dernier à Toluca (Mexique), l'ANR et le CNRS ont annoncé leur intention de soutenir financièrement la mise en place d'un *Capacity Hub* pour le modèle « diamant » qui s'appuiera sur l'infrastructure européenne OPERAS, dans laquelle CNRS Sciences humaines & sociales est déjà fortement impliqué.

La prolongation d'un an de l'actuelle campagne permettra à l'institut d'observer comment ces différents dispositifs de soutien à l'édition sont amenés à évoluer et de participer aux discussions sur son devenir, tout en préservant les conditions financières accordées aux revues. Le but recherché est d'aboutir à des modalités de soutien plus pérennes. Si les appels à projets et

1. En juillet 2018, le CNRS a signé la convention internationale DORA pour une évaluation qualitative de la recherche. En 2019, il a également adopté une feuille de route pour la science ouverte qui se donne 100 % de publications en accès ouvert pour objectif.

2. Le lecteur ne paye pas pour accéder aux articles de la revue et l'auteur ne paye pas pour y publier.

les campagnes biannuelles ont pu avoir leur raison d'être, il est nécessaire de réfléchir aujourd'hui à des modalités plus stables qui permettront aux revues de s'inscrire dans la durée.

Les revues ne peuvent pas être maniées comme des « projets » : elles sont des vecteurs de science dont la valeur réside aussi dans leur capacité à durer dans le temps pour structurer les champs scientifiques. À un moment charnière où la politique de science ouverte s'institutionnalise progressivement, il importe de

renouveler la manière d'appréhender le financement des revues afin que CNRS Sciences humaines & sociales continue à occuper une place de premier ordre en combinant ses forces à celles des autres acteurs institutionnels nationaux et internationaux.

Lionel Maurel, Astrid Aschehoug, Pôle Science ouverte, édition scientifique et données de la recherche, CNRS Sciences humaines & sociales

CNRS Sciences humaines & sociales accueille quatre nouveaux membres



Blandine Charrier

Blandine Charrier a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales le 1^{er} décembre 2023 en tant que chargée d'études en administration scientifique de la section 34 Sciences du langage, des Maisons des Sciences de l'Homme et des Infrastructures de recherche (IR) et Infrastructures de recherche étoile (IR*). Après avoir coordonné des projets de recherche pluridisciplinaires en sciences

humaines et sociales pendant cinq ans à l'université d'Angers, elle a intégré le CNRS en septembre 2019 en tant que chargée de la coordination administrative de deux groupements d'intérêt scientifiques sur les thèmes du travail et de la santé au travail (*Gis Gestes*) d'une part, et de la démocratie (*Gis Démocratie et Participation*) d'autre part, au sein de la *Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord* (UAR3258, CNRS / Université Sorbonne Paris Nord / Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis), à Saint-Denis. Ses nouvelles missions à l'institut lui permettront notamment d'approfondir, par un appui administratif aux unités, les questions liées à l'interdisciplinarité et les enjeux de structuration du paysage de la recherche en sciences humaines et sociales.

blandine.charrier@cnrs.fr



Zoë Cheron

Diplômée d'un Master 2 en Information-Communication à l'université Sorbonne Nouvelle, Zoë Cheron a consacré son mémoire au genre et au sport, en questionnant notamment les différences de traitement entre les joueurs et les joueuses de tennis par la presse écrite. Passionnée de sciences humaines et sociales, elle a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales

en octobre 2023 en tant que chargée de communication, après un stage de six mois au même poste.

Son activité consiste à assurer la communication de CNRS sciences humaines & sociales, notamment en valorisant la production scientifique des laboratoires et des chercheurs et chercheuses, en réalisant des supports de communication ou encore en contribuant à la gestion quotidienne du site web institutionnel. Elle interviendra également en appui à la communication des programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) et du Comité opérationnel d'éthique en cours de création au sein de l'institut.

zoe.cheron@cnrs.fr



Vita Mikanović

Vita Mikanović est chargée de mission en appui à la direction adjointe scientifique en charge des réseaux et de la prospective scientifique. Elle assure le suivi et l'animation des réseaux de recherche (réseaux thématiques, réseaux prospectifs, groupements d'intérêt scientifique), participe à la prospective scientifique, ainsi qu'à la coordination d'événements et/ou de manifestations institutionnelles.

Vita Mikanović a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales le 30 octobre 2023. Elle a une expérience d'une vingtaine d'années dans plusieurs structures de l'enseignement supérieur et la recherche, parmi lesquelles l'université Sorbonne Nouvelle, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'université PSL, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - Hcéres, et le CNRS.

Elle est titulaire d'un doctorat en Sciences du langage obtenu en 2011 à l'université Sorbonne Nouvelle. Sa thèse avait pour objet l'étude des déclarations de pratiques de langues d'adultes français d'origine yougoslave, l'auto-évaluation du niveau acquis en langue(s) d'origine, ainsi que l'expression identitaire problématisée à partir du rapport entretenu avec le pays d'accueil (et le plus souvent de naissance), la France. Il s'agissait d'étudier, dans le contexte de mutations géopolitiques du (ou des) pays d'origine, la part individuelle, personnelle et mixte de l'identité, et de questionner l'idée de sentiment bilingue.

vita.mikanovic@cnrs.fr



Christine Müller

Christine Müller a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales en janvier 2024 en tant que chargée de la coopération européenne. Diplômée d'un master franco-allemand en études interculturelles avec une spécialisation en politique internationale, elle a acquis une première expérience professionnelle à Bruxelles où elle a travaillé pour l'association Helmholtz et la Bayerische Forschungsallianz. Passionnée par les

sciences humaines et sociales et convaincue de leur importance pour la société, elle souhaite apporter l'esprit bruxellois et contribuer aux engagements européens des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales.

christine.muller@cnrs.fr

Produire des connaissances, faire collaborer professionnels et chercheurs

Après deux ans de fonctionnement dans sa nouvelle configuration, l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) qui résulte de la fusion de la Mission de recherche Droit et Justice (MRDJ) et de l'Institut des Hautes Études sur la Justice (IHEJ) déploie ses activités et confirme sa place centrale entre le monde de la recherche en sciences humaines et sociales et les praticiens du droit et de la justice, les institutions étatiques et les juridictions. Cette interface et son exigence de pluri ou d'interdisciplinarité constituent les caractéristiques essentielles de l'activité de l'IERDJ et des travaux qu'il encourage, à côté d'une activité toujours plus importante de passeur entre le monde de la recherche et celui des professionnels et des décideurs.

Soutenu dès sa création par le CNRS, l'Institut succédant à la Mission de recherche Droit et Justice, l'IERDJ s'inscrit pleinement dans la perspective de décloisonnement entre les disciplines et de valorisation des travaux scientifiques dans différents milieux.

En effet, et conformément aux termes de sa [convention constitutive](#), ce Groupement d'intérêt public promeut « une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents », dans le cadre de la programmation scientifique validée par l'assemblée générale de ses membres. Les activités développées au cours de ces deux années illustrent l'importance de son implantation, tant s'agissant de la promotion et du suivi de recherches conduites par les chercheurs que s'agissant d'études menées à son initiative, en s'associant là encore avec des chercheurs. Les activités de valorisation des travaux se sont également développées pendant cette période.

Les appels à projets de recherche : éclairer le fonctionnement du droit et de la justice

Les appels à projet thématiques, qui s'inscrivent dans la programmation scientifique de l'Institut, doublent une campagne de dépôt de projets spontanés ouverte jusqu'à ce jour deux fois par an (prochaine date limite de dépôt le 16 janvier 2024). Par définition instable, le nombre de recherches actuellement suivies est d'environ soixante.

Cette activité traditionnelle héritée de la MRDJ permet de susciter et de financer des travaux dans toutes les disciplines aptes à éclairer le fonctionnement du droit et de la justice. Elle s'articule avec les priorités thématiques retenues à l'initiative de l'IERDJ, parfois parce que des travaux menés en interne permettent de préparer des appels à projets, parfois parce que des travaux de recherche menés en interne viennent enrichir notre réflexion. Le positionnement de l'Institut favorise en outre l'ouverture des terrains et, plus important encore, la possibilité pour les chercheurs et chercheuses d'échanger avec les acteurs et décideurs professionnels et de discuter leurs points de vue.

Depuis sa création, l'IERDJ a renforcé son [Conseil scientifique](#), passé de dix-huit à vingt-cinq membres actuellement. Cette évolution permet de mieux répondre à la multiplicité des thèmes

abordés. Composé aux deux tiers de chercheurs, le Conseil scientifique présente cette particularité d'accueillir également des acteurs du droit et de la justice.

En 2023, les appels à projets de recherche lancés ont concerné la justice sociale (évolutions des contentieux et office des juges) et la justice des relations économiques (acteurs, pratiques, fonctionnement, usages et représentations), ainsi que l'exécution des décisions en matière environnementale et les métiers des greffes et autres personnels au soutien de l'activité juridictionnelle. Par ailleurs, le thème « Besoins, demandes et attentes de justice » fait l'objet d'une réédition semestrielle pendant trois années consécutives. Sur l'ensemble, douze projets ont été reçus et sept retenus.

Pour 2024, quatre thèmes ont été retenus : « Environnement et santé », « Consentement », « L'accès au travail des personnes placées sous main de justice » et « Droit, justice et espace(s) ». Ces [appels à projets](#) seront clôturés au 5 mars 2024.

Parallèlement, vingt-sept projets spontanés ont été présentés au Conseil scientifique au titre de l'année 2023 (vingt-et-un en 2022) et douze ont été retenus (dix en 2022), dans les domaines les plus divers, tels que, sans exhaustivité, la parenté transgenre, la justice algorithmique, les violences conjugales (contrôle judiciaire) ou cyber pédopornographiques, la prévention juridictionnelle des dommages environnementaux ou le rôle des juridictions autochtones dans l'élaboration d'un droit des générations futures, ou encore les effets procéduraux de l'instauration du Code de la Justice pénale des mineurs. À chaque fois, le Conseil scientifique veille à la dimension pluridisciplinaire de ces projets et favorise les approches empiriques.

Les études et manifestations menées par l'IERDJ : de la demande urgente à la réflexion sur le long terme

En parallèle et en complémentarité de l'activité traditionnelle héritée de la MRDJ, l'Institut produit des réflexions issues de ses propres rangs ou sollicitées auprès de chercheurs extérieurs. Les études et manifestations menées à l'initiative de l'IERDJ répondent parfois à une demande des acteurs publics, soumise à un temps plus bref. Mais même dans cette hypothèse, l'Institut s'appuie sur des travaux de long terme pour répondre à des besoins parfois immédiats de nos partenaires et constitue un lieu de croisement et de débats entre institutions relevant parfois de logiques différentes.

La réflexion sur les droits des générations futures, qui a fait l'objet d'une [publication](#) a ainsi réuni un panel de spécialistes autour de cette thématique, s'appuyant sur un groupe de chercheurs et chercheuses internationaux, de juges et de militantes associatifs de longue date pour promouvoir une notion devenue maintenant centrale dans les débats juridiques. Autre exemple d'activité de réflexion, le séminaire *Justice et Guerre* permet de mobiliser les sciences sociales pour une analyse de fond et sereine de questions parfois brûlantes.

L'Institut prévoit, pour ce type d'activités, un comité scientifique qui accompagne les auteurs de ces productions. Composé de trois à cinq personnes sélectionnées en raison de leur compétence, il aide l'IERDJ à choisir les contributeurs sollicités, à dialoguer avec eux dès le début du processus puis au cours du travail, à identifier des questions nouvelles, à développer l'interdisciplinarité et, au final, à partager un regard évaluatif sur leurs travaux.

Des formats variés pour valoriser les travaux de recherche

Convaincu de l'importance de diffuser au mieux les travaux de recherche et les études auprès des professionnels comme des décideurs, et répondant en cela aux objectifs qui lui ont été assignés, l'Institut multiplie les canaux de diffusion. La diversité des formats permet de cibler différents publics, au plus près des acteurs concernés. Outre les synthèses des rapports de recherche, dont nos partenaires sont systématiquement destinataires, sont organisées des restitutions orales (colloques, Arrêts sur recherche) et écrites des travaux (Actu'recherche), parallèlement à des réunions de présentation plus confidentielles, organisées en concertations directes avec les services ministériels et les professionnels et permettant des rencontres avec l'équipe de recherche, éventuellement avant même la remise du rapport définitif. L'attribution du prix de thèse Carbonnier constitue encore une autre façon de valoriser les travaux sur le droit et la justice. Pour reprendre les termes de Kathia Martin-Chenut, directrice adjointe scientifique du groupement d'intérêt public de 2017 à 2022, l'objectif est d'« intégrer la recherche dans l'action ». C'est un objectif ambitieux, chronophage et enthousiasmant.

Les projets de développement des activités de l'IERDJ se bousculent, qu'il s'agisse de mieux prendre en considération les attentes des justiciables et des citoyennes, de mieux identifier

les impacts et potentiels des développements du numérique sur les métiers du droit et de la justice, de renforcer nos réseaux internationaux pour développer les approches comparatives ou de proposer une analyse prospective des enjeux du droit et de la justice dans notre société, répondant là encore aux missions qui lui ont été confiées. Ce dernier objectif n'est pas entièrement nouveau car l'IHEJ avait de longue date été capable d'identifier des tendances émergentes. Toutefois, ce type d'analyse commence à être systématisé et s'appuie sur le triptyque « veille, exploration et analyse ».

Par sa capacité à relier les mondes de la recherche, de la décision publique et des acteurs spécialisés, mais aussi à fournir des travaux rigoureux à l'ensemble des publics, l'Institut répond aux enjeux de diffusion de la science promus par le CNRS. L'ensemble de ses publications sont accessibles en ligne, conformément aux orientations « science ouverte ». Les chercheurs et chercheuses sont fortement mobilisés, accompagnés et soutenus dans la valorisation de leur travail.

Isabelle Sayn, directrice de recherche CNRS, directrice adjointe scientifique de l'IERDJ

contact&info

► Isabelle Sayn,
IERDJ

isabelle.sayn@gip-ierdj.fr

► Pour en savoir plus
<https://gip-ierdj.fr/fr/>



Membres du conseil scientifique de l'IERDJ, juin 2023 © Claire Ruiz, IERDJ

COLIBEX : une chaire internationale pour l'étude de la liberté d'expression

La chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression (COLIBEX) s'attache, depuis 2023, à développer la recherche et la formation sur la liberté d'expression, dans une dimension collaborative et internationale. Ce faisant, elle se penche sur une multitude de questions brûlantes, au cœur de l'actualité récente, qu'elle cherche à appréhender au moyen d'enquêtes empiriques rigoureuses. Ces questions sont étudiées dans le cadre de quatre axes de recherche, coordonnés respectivement par deux cotitulaires français et québécois.

Liberté d'expression, démocratie et droits humains fondamentaux : quelle régulation ? (axe 1, coordonné par Thomas Hochmann et Pierre Rainville)

Quels sont, dans une démocratie, les justifications, les méthodes et le fonctionnement des entreprises de régulation de la liberté d'expression ? Examiner ces réglementations implique d'affronter toute une série de questions : quelle est l'ampleur de la liberté d'expression ? Quelles sont les conditions auxquelles elle peut faire l'objet de restrictions ? Comment l'exercice de la liberté d'expression est-il concilié avec les autres droits fondamentaux ? Plus largement, quelles relations entretient-elle avec la liberté de religion, le droit à l'égalité, le droit à la dignité, ou encore des droits plus embryonnaires comme le droit à une information véridique ? Ces problèmes touchent à certains enjeux contemporains majeurs, en particulier celui de la préservation d'une discussion libre et informée des questions publiques (lutte contre la désinformation et les discours de haine, régulation des réseaux sociaux, phénomènes de censure privée...).

L'étude de ces questions sollicite d'abord les disciplines juridiques, et spécifiquement les études de droit comparé, entre la France et le Québec. Cependant, beaucoup d'autres domaines sont à même d'apporter leur éclairage, tels la sociologie, la philosophie ou les sciences du langage. La réglementation juridique soulève en effet des problèmes empiriques redoutables, qui touchent tant aux effets sociaux développés par une expression qu'aux difficultés d'interprétation que soulève toute régulation du langage. L'étude de l'encadrement normatif de la liberté d'expression mobilise donc de multiples sources, et permet en retour d'éclairer des questionnements d'ordres variés.

Liberté d'expression, croyances religieuses et identités (axe 2, coordonné par Hanane Karimi et Solange Lefebvre)

La liberté d'expression est aussi questionnée lorsqu'il s'agit de réguler des discours ou des pratiques qui relèvent de croyances religieuses ou d'identités. De nombreuses polémiques, souvent très sensibles, interrogent les limites de l'affirmation et de la protection des croyances religieuses et d'identités, par exemple en matière de genre, de sexe ou de race. De la même façon, des organisations religieuses opposent le blasphème à la liberté d'expression : il n'y a pas de répression du blasphème en France¹ mais persiste une compréhension chez certains d'un droit à ne pas être offensé dans sa croyance qui génère des débats houleux,



COLIBEX
Chaire France-Québec
sur la liberté d'expression

parfois violents, allant jusqu'à l'assassinat – comme dans le cas de l'enseignant Samuel Paty, tué pour avoir montré des caricatures du prophète de l'islam à ses élèves.

La liberté d'expression est ainsi susceptible d'être mobilisée par des acteurs divers, pour servir des revendications antagoniques. Les événements de la chaire sont également l'occasion de penser les effets des actions des pouvoirs publics qui encadrent l'expression de certaines croyances – par exemple, celle des groupes identifiés comme sectaires, ou celle d'élèves dans les établissements scolaires publics.

La chaire offre un espace pluridisciplinaire et international pour interroger la nature de ces normes, leurs effets sur les discours et les pratiques et les controverses dont elles font l'objet dans différents contextes. Elle permet de mettre au jour les contours de la liberté d'expression en matière d'identités et de croyances religieuses, les luttes autour de leurs définitions, et les différents usages sociaux dont la notion de liberté d'expression peut faire l'objet dans le cadre de ces luttes.

La liberté d'expression, la liberté académique et la production des savoirs (axe 3, coordonné par Thibaud Boncourt et Maryse Potvin)

La liberté d'expression est aussi intimement liée aux conditions de production et de diffusion des savoirs. Elle est en effet inhérente à la démarche scientifique en ce qu'elle crée les conditions de la multiplication d'hypothèses, de l'émergence de controverses et de la cumulativité des connaissances. Elle joue aussi un rôle dans la diffusion des savoirs au sein du champ académique, dans le cadre d'activités pédagogiques et dans le débat public. La notion de liberté d'expression s'articule ainsi à celle de liberté académique, entendue comme un droit spécifique aux universitaires qui garantit leur liberté d'enseignement, de recherche et d'expression.

En travaillant sur ces objets, la chaire se confronte à des enjeux sensibles. La liberté académique et la liberté d'expression des

1. Viennot C. 2016, La répression du blasphème, Étude de législation comparée n°262, Sénat.

universitaires font en effet l'objet de restrictions drastiques dans des régimes dits « illibéraux » où des champs de recherche entiers et des institutions académiques ont été la cible d'interdictions ou d'encadrements stricts. Dans des contextes plus démocratiques, certains universitaires, établissements ou domaines de recherche sont aussi pris pour cibles par le biais de coupures de financements, d'actions en justice (procédures-baillons, procès en diffamation), de campagnes de dénigrement ou de désinformation, etc. De nouvelles régulations encadrent aussi plus étroitement les pratiques de recherche, par exemple en contrôlant leur caractère éthique et intègre.

Il s'agit, dans ce contexte, de déployer des stratégies de recherche à même de mettre à distance le caractère abrasif de l'objet, de décrire les luttes et les régulations dont la liberté académique fait l'objet, d'identifier les acteurs qui y prennent part et les stratégies qu'ils emploient, et d'être attentif à la grande variété des situations nationales et locales. On se donne ainsi les moyens de comprendre dans quelles conditions sont produits les savoirs scientifiques dans les sociétés contemporaines.

La liberté d'expression artistique sous tensions (axe 4, coordonné par Anna Arzoumanov et Mathilde Barraband)

La liberté d'expression artistique est régulièrement débattue, contestée, ou redéfinie aujourd'hui par des personnes, institutions ou groupes sociaux appartenant à des sphères très variées : les tribunaux, le débat public *via* les médias et les réseaux sociaux, ou encore le champ artistique. Leurs modes d'action sont multiples : prise de parole polémique, appel au boycott, action en justice, déprogrammation, etc.

Un premier bilan peut être fait pour le volet judiciaire de ces vingt dernières années en France : le contentieux lié à la liberté de création s'avère assez faible. Sur la cinquantaine de procédures, une grande majorité met aux prises des individus pour des affaires qui opposent liberté de création et atteinte à la vie privée.

Pour le volet médias et réseaux sociaux, il apparaît qu'au fil des débats parfois très houleux qui agitent l'espace public, l'art se heurte à des intérêts individuels ou collectifs qui sont de natures très diverses : l'atteinte à la vie privée et au respect de la réputation des individus, l'atteinte aux croyances religieuses, les discriminations de race, de genre ou de sexe, la pornographie et la pédocriminalité ou encore les violences sexuelles et sexistes.

Enfin, du point de vue des pratiques des acteurs du champ artistique, on peut s'interroger sur les phénomènes d'autorégulation, voire d'autocensure. En 2023, le recours aux *sensitivity readers* dans les maisons d'édition a largement inquiété l'opinion publique, sans pourtant que son existence ne soit quantifiée ou étayée par des faits précis. De manière plus globale, l'inclusion et la diversité sont devenues des sujets de préoccupation et de tension majeurs du milieu de l'art. Comment ces principes sont-ils appliqués par les divers acteurs du champ culturel ? À quels moments se heurtent-ils à la liberté de création ? Quelles solutions sont apportées ?

Pour répondre à ces questions en dehors de tout sensationnalisme, la chaire mène des enquêtes factuelles destinées à mieux documenter l'état de la liberté de création en France et au Québec aujourd'hui.

Pour atteindre ses objectifs scientifiques, le volet français de la chaire a étoffé son équipe : une chercheuse postdoctorale, Clémence Faugère, ainsi que deux doctorants, Titouan Carrère et Chloé Bravo, réalisent en son sein des enquêtes portant respectivement sur le contentieux de la liberté d'expression, les appropriations de la question raciale dans le champ intellectuel, et les régulations des groupes sectaires. De nombreux événements scientifiques sont également organisés – par exemple une journée d'étude sur la thématique des « *Mots interdits et tabous* » (université Paris Nanterre, mai 2023), une série d'*ateliers thématiques* (EHESS, janvier-mai 2024), un colloque sur les *liens entre liberté d'expression et sport* (université de Strasbourg, avril 2024), une école thématique sur la liberté académique et la liberté d'expression des chercheurs (centre CNRS d'Aussois, juin 2024).

contact&info

- ▶ Anna Arzoumanov, anna.arzoumanov@sorbonne-universite.fr
- ▶ Thibaud Boncourt, thibaud.boncourt@univ-lyon3.fr
- ▶ Thomas Hochmann, thochmann@parisnanterre.fr
- ▶ Hanane Karimi, hkarimi@unistra.fr
- ▶ Pour en savoir plus <https://libexpress.hypotheses.org>

Chaire COLIBEX

Chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression
CNRS/FRQ



Les 2 000 ans de la naissance de Pline l'Ancien



Pline l'Ancien (23-79), auteur romain, naturaliste

L'année 2023 aura marqué un anniversaire peu commun : le bimillénaire de la naissance de l'écrivain latin Pline l'Ancien. Il est vrai que c'est plutôt à sa mort, survenue lors de l'éruption du Vésuve de 79 qui ensevelit Pompéi, ainsi qu'au seul ouvrage qu'il nous ait laissé, *l'Histoire naturelle*, que cet auteur doit sa célébrité. Au demeurant, les chercheurs ne sont pas toujours très amateurs de telles commémorations, qui attirent une attention éphémère et superficielle sur des objets auxquels ils se consacrent durant des années et qu'ils tentent d'appréhender dans leur intégralité, leurs nuances et leur complexité. Mais après tout, il ne leur est pas interdit de se saisir de ces occasions pour rappeler, précisément, l'importance, la variété et l'intérêt de leurs sujets d'étude.

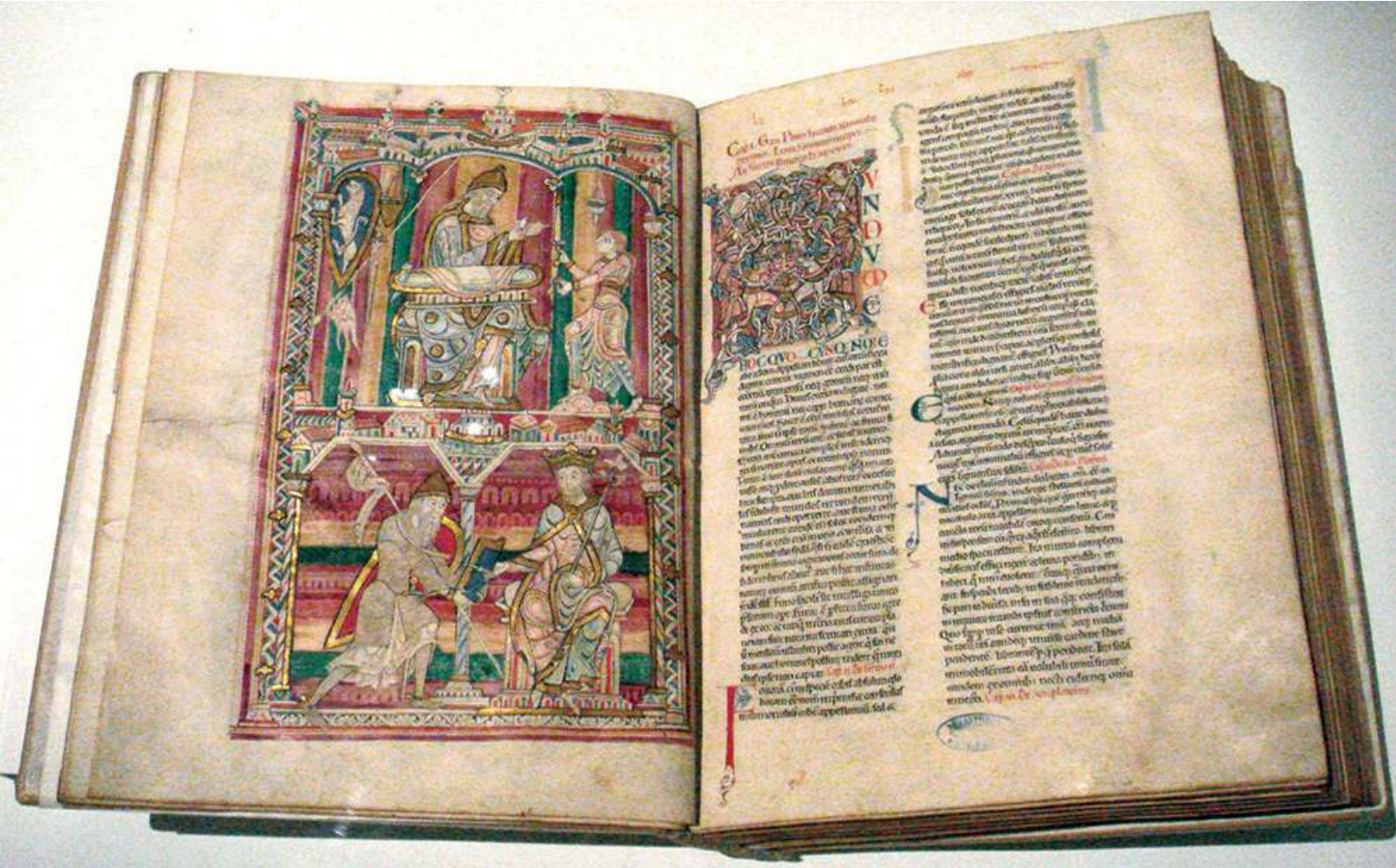
Rappelons d'abord brièvement ce qu'est *l'Histoire naturelle*. Dans les 37 livres de cette œuvre monumentale, l'un des textes les plus volumineux et les plus riches qui nous soient parvenus de l'Antiquité, Pline s'est donné pour but de traiter de toute la nature. Mais il donne à ce terme un sens extrêmement vaste. Il ne s'agit pas seulement (comme pourrait le faire penser le sens actuel de l'expression « histoire naturelle ») des animaux, des végétaux et des minéraux tels qu'on les trouve, bruts, dans l'environnement, mais aussi, d'une part, de leur cadre général, à savoir astronomique et géographique, et, d'autre part, de tout ce qui a trait à eux dans les activités et les savoirs humains. Cela englobe aussi bien la pharmacopée que l'agriculture, la métallurgie, la peinture, la sculpture, les monuments, ainsi que toutes sortes d'anecdotes historiques ou légendaires relatives, par exemple, à un animal donné. Ainsi, s'agissant des huîtres,

Pline nous informe non seulement sur leurs différentes variétés, sur leur reproduction et leurs propriétés physiques (comme cette capacité qu'elles ont, selon lui, de croître et décroître en fonction des phases de la lune), mais aussi sur leur valeur gastronomique, les remèdes qu'on en tire, l'inventeur des parcs à huîtres, ou encore les folies dont les perles ont fait l'objet de la part des hommes, et surtout des femmes, la pire étant ce fameux pari du festin le plus coûteux, que remporta Cléopâtre sur Antoine en dissolvant dans du vinaigre une perle d'un prix fabuleux.

La « nature » selon Pline est donc tout entière centrée sur l'homme, plus précisément le citoyen romain : elle n'existe que par rapport à lui et trouve en lui tout son sens. Autant dire que *l'Histoire naturelle*, loin de n'appartenir qu'à l'histoire des sciences, concerne une très grande diversité de disciplines. De fait, quel que soit son domaine précis de recherche, il est rare qu'un spécialiste de l'Antiquité gréco-latine ne la rencontre pas à titre de source, au moins occasionnellement et souvent davantage. Il est vrai que Pline a fait quasi exclusivement œuvre de compilation, et que lorsque, sur un certain sujet, l'ouvrage qu'il a copié nous est parvenu, la comparaison avec le texte original tourne presque toujours à l'avantage de ce dernier du point de vue de la clarté et de la précision. Pour s'informer sur l'architecture ou l'agriculture romaines, Vitruve et Columelle, respectivement, constituent des guides plus sûrs ; et sur la secte des Esséniens, objet d'un grand intérêt de la part des historiens des religions, Philon et Flavius Josèphe sont plus prolixes et plus exacts que Pline.

Mais il est rare que ce dernier n'apporte aucun complément, et même, dans bien des cas, il constitue le seul et unique témoignage, ses propres sources ayant depuis longtemps disparu. Ainsi, sa description des techniques de fabrication du papyrus, ou son exposé sur les procédés employés par les peintres et les mosaïstes constituent, pour les chercheurs, des documents textuels irremplaçables : en dépit de leur relative brièveté et du caractère obscur de certains tours elliptiques, qui font à la fois l'élégance de la langue latine et le désespoir des traducteurs, on ne peut mieux faire que de les lire et relire, tenter de les interpréter au mieux et les confronter, si possible, avec les informations que livre l'archéologie. Dans le même ordre d'idée, parmi les rares auteurs classiques chez qui les étruscologues peuvent glaner quelques informations, Pline occupe une place de choix : lui seul, par exemple, décrit (sans l'avoir vu, et en citant un ouvrage perdu de Varron) le mystérieux mausolée du semi-légendaire roi Porsenna, bâti au-dessus d'un « labyrinthe ». Sans doute ses formulations sont-elles si ambiguës que l'on a peine à imaginer à quoi ressemblait exactement ce monument disparu ; mais il n'empêche que, sans Pline, nous n'en aurions pas même entendu parler.

Si *l'Histoire naturelle* est ainsi une mine d'informations de détail, bien d'autres aspects en font un objet privilégié de recherche. Par exemple, peu d'ouvrages latins de cette époque montrent une telle richesse de vocabulaire : il suffit de tourner les pages d'un dictionnaire tel que le Gaffiot pour y repérer les nombreux termes, techniques surtout, dont Pline offre l'attestation la plus ancienne, voire la seule.



Histoire naturelle de Pline l'Ancien (manuscrit du milieu du xii^e siècle, coll. de l'Abbaye de Saint-Vincent du Mans, France).

À un niveau général, le projet d'ensemble de l'*Histoire naturelle* donne également lieu à de nombreuses interrogations. Si l'on ne peut parler à son propos, sans anachronisme, d'une « encyclopédie » à proprement parler, quelle place occupe-t-elle dans l'histoire de l'encyclopédisme ? Quel est le statut des faits merveilleux qui parsèment l'ouvrage et auxquels Pline semble ne croire qu'à moitié : servaient-ils à divertir un certain lectorat (lequel ?), ou à baliser par contraste un savoir plus canonique, ou encore ne sont-ils là que par souci d'exhaustivité ? Pline, qui dédie son œuvre à son ami l'empereur Titus, ne cherche-t-il pas avant tout à glorifier Rome en dressant l'inventaire des objets et des savoirs qui y affluent de la terre entière ? Comment interpréter son discours hostile aux excès du luxe et à la surexploitation des ressources naturelles, sans nous laisser aveugler par nos propres préoccupations en matière environnementale ?

À ces possibles grilles de lecture, s'ajoute la question de la réception, qui forme un immense champ de recherches. Car l'*Histoire naturelle* n'a cessé d'être lue et exploitée de multiples manières dans le monde occidental, depuis la fin de l'Antiquité. La transmission du texte, ses innombrables adaptations et citations, font ainsi de Pline un sujet d'étude, non seulement pour les spécialistes de l'Antiquité, mais pour de nombreuses autres catégories d'historiens. Un seul exemple le démontre : Buffon, le grand naturaliste du xviii^e siècle, figure majeure des Lumières, place toute son œuvre sous le patronage de Pline, qu'il encense et prend pour modèle et auquel il emprunte des données diverses¹. Certes, c'est là une allégeance complexe, ambiguë et en grande partie instrumentalisée par Buffon lui-même qui brandit la figure de Pline pour mieux critiquer ses propres adversaires. Mais l'historien des sciences, des idées, sans même parler de l'art et de la littérature, se doit de prendre en compte et d'analyser ce rapport sans cesse entretenu à l'Antiquité, même à des périodes très tardives.

Enfin, il convient de souligner l'intérêt de Pline dans la médiation scientifique : au-delà de l'épisode de sa mort, souvent associé aux documentaires sur Pompéi, le personnage et son œuvre offrent à tous les publics un accès précieux aux mondes antiques. Nous en donnerons deux exemples : d'une part, le succès de la journée organisée récemment au Muséum-Aquarium de Nancy par le CNRS, l'université de Lorraine et l'Académie Lorraine des Sciences (« À la croisée de la Science et de l'Histoire : Pline l'Ancien »), associant des conférences historiques et scientifiques dans un lieu dédié à l'histoire naturelle ; d'autre part, l'excellente série de mangas *Pline*, de Mari Yamazaki, qui romance la vie de l'écrivain romain tout en faisant continuellement référence au contenu de son ouvrage.

Ainsi, à 2 000 ans, Pline continue d'ouvrir aux chercheurs comme au grand public une fantastique fenêtre sur la pensée et la culture de son temps : il méritait donc bien que l'on célèbre son anniversaire.

Stéphane Schmitt, directeur de recherche CNRS, Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies (AHP-PreST, UMR7117, CNRS / Université de Lorraine / Université de Strasbourg)

contact&info

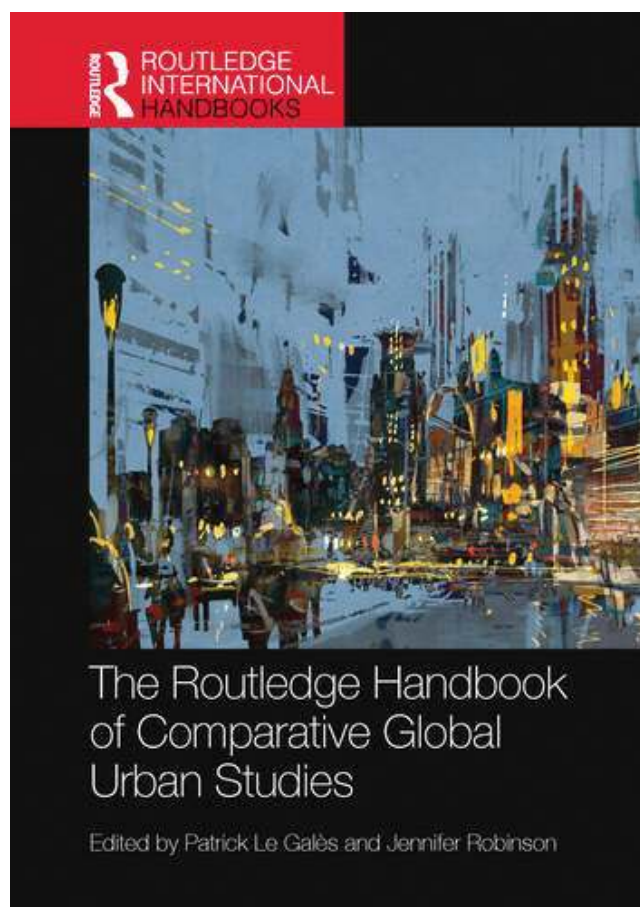
- ▶ Stéphane Schmitt, AHP-PreST stephane_schmitt@yahoo.fr
- ▶ Pour en savoir plus <http://poincare.univ-lorraine.fr/fr>

1. Loveland J., Schmitt S. 2015, « Poinsett's edition of the *Naturalis historia* (1771-1782) and the revival of Pliny in the sciences of the Enlightenment », *Annals of Science* 72 : 2-27.

TROIS QUESTIONS À...

Patrick Le Galès, sur son ouvrage *Handbook of Global comparative urban research* et les différents acquis en matière de recherche urbaine

Directeur de recherche au CNRS en sociologie, science politique et études urbaines et professeur à Sciences Po, Patrick Le Galès est membre du Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE, UMR8239, CNRS / Sciences Po Paris). Ses recherches portent notamment sur la sociologie urbaine/économie politique urbaine dans les grandes métropoles et les villes européennes. Il a co-dirigé, en 2023, la publication d'un ouvrage de référence dans le champ des études urbaines comparatives : le *Handbook of Comparative Global Urban Studies*. Il a reçu en 2018 la médaille d'argent du CNRS.



Quels sont les principaux acquis des recherches urbaines ces dernières années présentés dans cet ouvrage ? Qu'ont à dire les sciences sociales à ce sujet ?

La recherche urbaine a d'abord connu les transformations qui ont des effets sur la grande majorité des objets de recherche des sciences sociales, notamment :

1. La dénationalisation de l'autorité politique et les processus de mondialisation ont ouvert la voie à la multiplication des circulations, des flux d'idées, d'humains, d'argent, de pollution, de virus. Ceci a ouvert le jeu et a permis la formation d'acteurs collectifs majeurs comme les ONG mondialisées, les grandes entreprises, les gangs transnationaux ou les métropoles... mais

les États n'ont pas disparu pour autant ! La recherche urbaine a beaucoup travaillé sur l'articulation de ces flux et des territoires (par exemple la migration, ou la financiarisation), ainsi que sur les différenciations et les inégalités qui s'en suivent en lien plus ou moins étroit avec les transformations du capitalisme. Certains chercheurs, comme Neil Brenner¹, mettent l'accent sur les processus d'urbanisation liés au capitalisme et aux flux. Ceci les conduit à rejeter les capacités politiques des groupes et des sociétés urbaines. D'autres insistent sur la formation d'acteurs collectifs et les capacités et gouvernances différenciées des métropoles, la formation des groupes sociaux à des échelles enchevêtrées ou les trajectoires de types de villes (villes superstar, villes européennes, métropoles asiatiques).

2. La production de données, les macro données. Les économistes et géographes économiques d'une part, les experts des données d'autre part produisent des analyses plus systématiques sur les phénomènes d'urbanisation, de développement économique, de réseaux ou de ségrégation. Les sociologues peuvent travailler à différentes échelles, du quartier à la ville, et penser l'agrégation des réseaux. Enfin, la montée en puissance du numérique déstabilise les organisations et change les règles du jeu. Plus largement, les villes sont des concentrations de technologie. Le déploiement de ces technologies (de l'algorithme à la production de services, des jumeaux numériques aux voitures autonomes, des capteurs aux dispositifs de surveillance) produit des masses de données — y compris environnementales — qui vont nourrir les tentatives de planification décentralisée ou sur le modèle de *big brother*. Cela requiert des investissements très lourds et la finance des infrastructures est un domaine en pleine expansion.

3. La crise climatique et la prise en compte de l'anthropocène entraînent la prise en compte systématique des questions d'environnement, d'alimentation, de catastrophe, d'inégalité, de raréfaction des ressources, de risque d'effondrement de certaines métropoles, d'investissement dans les infrastructures. L'influence des STS (*science and technologies studies*) a été majeure pour penser, analyser, mesurer les infrastructures, la pollution, la dimension matérielle des villes. Les circulations de virus (SARS, Covid...) sont des bons exemples à la fois d'interdépendances entre les villes, des capacités de mobilisation (politiques ou sociales), et des nouveaux enjeux de la recherche qui associent conditions de vie urbaine et santé ou profil psychologique. Les collaborations se renforcent avec les sciences du vivant.

4. Enfin, la prise en compte de cas de villes de plus en plus divers (localisation géographique, taille) a remis en évidence la question

1. Brenner N. 2013, *Theses on urbanization*, *Public culture*, 25(1) : 85-114.

urbaine comme une question de dynamique entre ce qui est légal et formel et ce qui ne l'est pas, la prise en compte des trafics, des mafias, des ordres politiques et sociaux qui s'inventent pour le meilleur et pour le pire, qui combinent différentes dimensions légales ou pas. En parallèle, le rôle des polices, des technologies de contrôle et de surveillance devient centrale dans les transformations urbaines, la production d'inégalités et la vie des citoyens ou des visiteurs.

En quoi la comparaison permet-elle un renouvellement des études urbaines ?

L'objectif du *Handbook* est de promouvoir la comparaison, imparfaite souvent, comme brique de base pour structurer la recherche urbaine qui devient de plus en plus mondialisée. La recherche critique comparative a mobilisé les questions de genre, de postcolonialisme pour renouveler la question des inégalités, de la ségrégation, mais aussi de l'urbanité, du vivre ensemble, de la fabrique urbaine de sociétés très différenciées. Une avancée majeure a été de ne plus simplement regarder les villes globales mais de multiplier les recherches sur des villes ordinaires, comme le dit ma co-éditrice Jenny Robinson, sur différents continents pour penser d'autres théorisations et types d'enquêtes.

Le monde académique des études urbaines a été dominé d'abord par les universités européennes traditionnelles, puis par les universités américaines modernes créées au XIX^e siècle. Le fait que l'anglais soit devenu le véhicule intellectuel de la mondialisation de la recherche a renforcé la puissance des universités d'élite riches nord-américaines et européennes. Mais la mondialisation de la recherche urbaine a lieu de plus en plus dans les universités d'Asie (y compris la Chine), d'Amérique du Sud, d'Afrique et dans les contextes post-socialistes. La comparaison permet aussi de montrer l'héritage des études urbaines dans différentes zones géographiques, y compris les concepts, les méthodes, les forces et l'originalité de la recherche émanant d'un éventail de contextes géographiques différents. En d'autres termes, le domaine des études urbaines devenant de plus en plus global, ce *Handbook* est une contribution à l'élaboration d'un champ de recherche urbaine comparative global.

Dans un monde urbain plus varié, plus diversifié, les unités d'analyse urbaine, quelles qu'elles soient, ne peuvent plus être considérées indépendamment les unes des autres, mais s'inscrivent clairement dans des processus plus larges de mondialisation, de relations, d'interdépendances qui donnent lieu à une myriade de formations territoriales, dont les différents types de villes et de métropoles. Dans un monde en expansion de comparaisons urbaines imparfaites et innovantes, l'imagination est de mise et la gamme d'expériences en termes de questions de recherche, de conception et de méthodes, ainsi que d'objets et de processus à comparer, est en augmentation. Ce *Handbook* fait le point sur un certain nombre d'initiatives de ce type. Il vise à encourager une imagination comparative qui prenne en compte et réponde de manière créative aux questions de chevauchement d'échelles, de relations de pouvoir complexes et de connexions prolifiques.

Quelles sont les innovations proposées dans l'ouvrage en termes de *research design* et quelles sont les perspectives de recherche que cela ouvre ?

La recherche comparative se développe de différentes manières avec différents degrés d'abstraction. La plupart des chercheurs tentent d'articuler les concepts construits dans le cadre de cette comparaison avec :

- ▶ un certain degré d'attention aux processus empiriques de mobilité, de circulation, de connexion ;
- ▶ la variation, l'hybridité et les différences associées à des contextes particuliers ;
- ▶ certains processus plus généraux et quantifiables.

Selon les répertoires théoriques mobilisés, cette articulation peut prendre des formes très différentes, impliquant différents niveaux d'abstraction et suggérant des questions de recherche contrastées. Certains spécialistes des villes privilégient des approches inductives ascendantes mettant l'accent sur les différences et les singularités, tandis que d'autres s'intéressent davantage à l'identification et au suivi des processus plus larges opérant à différentes échelles (du quartier aux régions urbaines globales). En sociologie urbaine, par exemple, l'utilisation de méthodes mixtes pour étudier la ségrégation ou l'inégalité est devenue une tendance déterminante du domaine. La contribution de Rob Sampson montre bien l'intérêt de l'analyse de réseaux par quartier puis leur agrégation à l'échelle d'une métropole, afin de comparer la transmission de la pauvreté dans différents quartiers, par exemple, ou « la transmission intergénérationnelle du contexte », qui est importante pour éviter la conceptualisation purement constructiviste du contexte.

Le *Handbook* présente explicitement une série d'approches méthodologiques différentes, à la fois plus positivistes et plus constructivistes. L'ouvrage met aussi l'accent sur la remise en question critique des catégories reçues et sur des méthodes innovantes pour rendre compte des processus dynamiques et fluides, des formes d'action collective stabilisée et institutionnalisée, ou des efforts ethnographiques patients pour construire des aperçus minutieux d'expériences et de situations urbaines spécifiques. Il met également en évidence les forces de la recherche quantitative rigoureuse, des comparaisons qualitatives contrôlées conventionnelles et des efforts pour comprendre les processus causaux explicatifs, des méthodes qui sont centrales en science politique, en sociologie, dans certains domaines de la géographie économique et dans divers contextes académiques.

- ▶ [Retrouver en ligne la présentation vidéo de l'ouvrage](#)

Référence :

- ▶ Le Galès P., Robinson J. (dir.) 2023, *Handbook of Global comparative urban research*, Routledge

contact&info

▶ Patrick Le Galès,
CEE

patrick.legales@sciencespo.fr

Médiation scientifique en milieu carcéral : ce qui en ressort !

Parler de diversité linguistique, de langues et de gastronomie, un combo que la *Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne* (UAR2000, MSH LSE, CNRS / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3 / Université Jean Monnet) documente depuis de nombreuses années avec une caméra, en particulier en suivant le laboratoire *Dynamique du langage* (UMR5596, DDL, CNRS / Université Lumière Lyon 2) et son jeu de société [kosmopoli:t], à la rencontre de divers publics.



Séance de préparation des recettes choisies par le groupe © MSH Lyon St-Etienne

Ce nouveau projet en milieu carcéral s'inscrit dans les actions de médiation scientifique menées par la Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne et résulte d'une volonté de partager la science avec le plus grand nombre, aussi bien ses résultats que ses méthodes. Pour ce faire, la MSH rencontre le public sur tout le territoire, non seulement lors d'événements de médiation locaux ou nationaux (Festival Pop'Sciences, Fête de la Science, Nuit des Chercheurs...), mais également directement dans les établissements scolaires, les centres sociaux ou comme pour ce projet, à la Maison d'arrêt de Corbas, près de Lyon. Il s'agissait d'une première expérience avec ce public dit empêché.

Diversité linguistique et rencontres

Sophie Blandenet, enseignante de français pour l'Unité locale d'enseignement (ULE) de la Maison d'arrêt de Corbas, et également enseignante au Collège Clémenceau (Lyon) auprès d'élèves allophones primo-arrivants en France, est à l'initiative de ce projet. Elle en a élaboré les contours avec Christophe Bertrand, ancien chef cuisinier, intervenant, entre autres, dans le milieu carcéral.

L'objectif est la sensibilisation des participants à la diversité linguistique du monde actuel à travers la mise en valeur de leur propre plurilinguisme, considéré comme une richesse exploitable jusque dans leur apprentissage du français. L'exploration de

ces langues multiples se fait indirectement sous l'angle de la gastronomie qui, comme les langues, présente cette double facette d'universalité et de singularité. Les participants sont invités à réaliser une biographie langagière : ils doivent reporter les langues de leur vie (celles qu'ils parlent, comprennent sans parler, entendent ou souhaiteraient apprendre) sur une silhouette en explicitant le choix de positionnement des langues sur cette silhouette ainsi que les contextes dans lesquels ils sont confrontés à ces langues.

Côté recherche, cette rencontre entre langues et gastronomie s'est concrétisée dans le jeu de société [kosmopoli:t]¹, élaboré au laboratoire Dynamique du langage et piloté par Egidio Marsico, aujourd'hui chargé de médiation scientifique à la MSH Lyon St-Etienne. Dans ce jeu, les joueurs incarnent le personnel d'un restaurant prenant des commandes dans soixante langues différentes. Ce jeu est un objet de médiation scientifique² servant de prétexte à la rencontre avec une petite partie de la diversité linguistique du monde, à la fois dans l'écoute et dans la prononciation de langues étrangères. Il permet aussi de désinhiber — si nécessaire — le recours à sa propre langue. Ce jeu est utilisé comme entrée en matière pour parler de la diversité linguistique (nombre de langues, liens entre langues et nombre de locuteurs, langues et géographie) et également de l'immense variation structurelle des langues à tous les niveaux (sons, lexique et syntaxe).

1. Pour une description en images du projet, cliquer [ici](#).

2; [kosmopoli:t] est commercialisé par les Jeux Opla (le transfert ayant été encadré par la SATT lyonnaise Pulsalys). Il connaît un très grand succès ludique et fête ses quatre ans avec plus de 76 000 exemplaires vendus, une version allemande déjà sur le marché (plus de 3 000 exemplaires vendus) et une version japonaise en cours de production. En novembre 2023, une extension du jeu est sortie (5 000 exemplaires vendus).



Vue de la Maison d'arrêt de Corbas (Rhône) © MSH Lyon St-Etienne

Travailler en prison : facile ?

C'est grâce à [kosmopolit:], qu'un premier projet est né avec Sophie Blandenet et Béatrice Cotelle (enseignante cuisine) au collège Clémenceau. Celui de la Maison d'arrêt de Corbas en découle. Il s'intègre parfaitement dans la progression des apprenants de Français Langue Étrangère. L'apprentissage s'effectue de manière détournée via le prétexte de la cuisine et de la rencontre avec la diversité linguistique et culturelle du groupe. La découverte du lexique spécialisé des aliments, des ustensiles et des procédures sont autant d'éléments permettant d'augmenter la compétence en français des participants. Par ailleurs, le recours aux langues maternelles favorise également, de manière contrastée, la compréhension des structures du français.

Enfin, ce projet personnalise également le cours de cuisine suivi par les détenus, puisque chaque participant devait choisir une recette, que ce soit pour des raisons purement gustatives ou pour ce qu'elle lui évoque. Il lui fallait alors écrire la recette (ingrédients et procédure) en français et/ou dans sa langue d'origine et préparer la présentation de cette recette aux autres participants. La phase « cuisine » commence par un travail sur la découverte des épices et la mémoire olfactive (les milieux fermés engendrant systématiquement une perte d'environ 10 % de l'odorat). Elle se termine par l'élaboration de plusieurs recettes parmi celles qui auront été présentées. Le choix des recettes à cuisiner prenait aussi en compte les contraintes inhérentes à la Maison d'arrêt : accessibilité des ingrédients et possibilité de préparation et de cuisson. La dégustation de ces plats ponctuait ce projet.

Ce projet a été suivi par Christian Dury, réalisateur au Pôle Image Animée et Audio de la MSH. Ce pôle d'accompagnement se structure autour de la production et la réflexion sur les pratiques de l'image animée et de l'audio dans les sciences humaines et sociales. Si c'est avec une caméra que se documentent habituellement les projets, le contexte carcéral amène à tout repenser. Tout ce qui entre en milieu carcéral doit être validé par les autorités, cela vaut pour les intervenants et pour le matériel. Trop délicat de rentrer avec des caméras (surtout pour une première), le projet s'est donc rapidement orienté vers une écriture audio. Discrète, mobile, plus anonyme et peu invasive, une unité de captation audio de trois micros a favorisé l'immersion dans ces ateliers linguistico-gastronomes en milieu carcéral.

L'approche ludique et interactive qui caractérise ces ateliers autour de la diversité linguistique, permet des échanges qui rapprochent naturellement les individus. La présence acceptée de ces micros qui saisissent toutes les paroles partagées a fini de tisser une confiance mutuelle entre l'extérieur et l'intérieur.

L'extérieur rencontre l'intérieur

Ce qui se joue dans un tel projet, au-delà des aspects proprement linguistiques, c'est de maintenir un lien entre détenus et monde extérieur. Comme le dit David Deveaux-Thomas, le responsable de l'Unité locale d'enseignement, « si l'on veut que les gens qu'on prend en charge puissent à nouveau vivre en société, il est quand même bon de faire rentrer la société dans la prison ». Cette ouverture sur l'autre côté du mur est une façon, pour reprendre les termes de Sophie Blandenet, de considérer un détenu « comme l'humain qu'il est, avec la perspective sur l'extérieur », et pas seulement comme une personne qui purge sa peine.

Cette considération est renforcée par la valorisation de compétences dont ils n'ont même pas conscience, à savoir cette capacité à parler et/ou comprendre plusieurs langues. « Les meilleurs plurilingues dans mes cours, ce sont ceux qui sont le moins allés à l'école, qui ont beaucoup voyagé, qui ont parlé plein de langues, sans forcément savoir les écrire, ni même parfois



Captation au plus près de l'ambiance sonore © MSH Lyon St-Etienne



Une des recettes cuisinées et ses ingrédients © MSH Lyon St-Etienne

sans savoir en écrire une seule. Et le fait de voir des linguistes qui viennent de l'extérieur, pour eux, c'est extrêmement valorisant [...] Ce projet-là, avec des détenus effectivement allophones et plurilingues [...], leur permet de changer, de prendre confiance en eux et, notamment, il y a quelques détenus que ça permet de raccrocher. C'était un petit peu l'intérêt aussi, de façon détournée, de permettre de raccrocher à l'école », commente Sophie Blandenet.

Une écriture audio pour rendre compte

Chacun des neuf ateliers est donc capté dans sa totalité, grâce à des micros-cravates posés sur l'enseignante et sur les divers intervenants extérieurs. Une perche audio navigue dans la salle de cours pour enregistrer non seulement les échanges avec les enseignants mais aussi (et surtout) les discussions entre les détenus. Si l'intention de départ était de « rendre compte » au gré des séances, le podcast final devait être un nouvel acte de médiation, mais cette fois-ci de l'intérieur vers l'extérieur. Il est alors décidé d'ajouter à la captation des séances les interviews des personnels de l'ULE, du chef cuisinier, d'un surveillant et de quelques détenus. Fort d'une vingtaine d'heures de rushes audio, il a fallu organiser l'écriture de ce matériau. Réduire, sélectionner, tenter des récits sont les phases qui ont rythmé la création d'un podcast final d'une trentaine de minutes. Restait à le faire valider par l'administration pénitentiaire, « Évidemment, il y a un point d'alerte de l'administration pénitentiaire, la parole

des personnes détenues doit être contrôlée [...] parce qu'elle en est responsable », explique David Deveaux-Thomas. Finalement, détenus et administration pénitentiaire ont très bien accueilli le podcast.

Cette première expérience sans images contribue à une réflexion locale sur les écritures alternatives de la recherche. Ce dispositif bien moins présent et imposant que la caméra permet de rentrer dans des lieux contraints (comme une prison). Il force peut-être davantage à l'élaboration d'une écriture, là où une vidéo raconte plus directement.

Fort de ce premier essai transformé et en parallèle au développement d'autres activités audios, la MSH Lyon St-Etienne a décidé de continuer à « raconter la science » en podcast.

► [Écouter le podcast \(36 min\)](#)

contact&info
 ► Christian Dury
christian.dury@cnrs.fr
 Egidio Marsico
egidio.marsico@cnrs.fr
 MSH LSE

INTERDISCIPLINARITÉS

L'interdisciplinarité en action : l'exemple des projets 80 Prime de la MITI du CNRS (2)

Chaque année, la Mission pour les Initiatives Transverses et l'Interdisciplinarité (MITI) du CNRS soutient 80 projets de recherche interdisciplinaires en finançant des allocations doctorales d'une durée de trois ans, qui sont associées à un budget de recherche durant les deux premières années. La condition : que le projet soit proposé par des chercheurs/chercheuses relevant de deux instituts différents du CNRS. CNRS Sciences humaines & sociales bénéficie de ce fait, depuis 2019, d'une douzaine de contrats doctoraux chaque année. Le précédent numéro de la Lettre présentait cinq projets s'intéressant principalement à l'environnement, en lien avec CNRS Écologie & Environnement. Retrouvez dans ce numéro les sept derniers projets sélectionnés en 2023, qui font la part belle aux approches alliant linguistique, neurosciences, psychologie cognitives, sciences informatiques, mais voit également la paléo-anthropologie et la biologie évolutive s'associer à la sociologie ou encore les sciences sociales computationnelles travailler avec la physique statistique.



© François VRIGNAUD/CNRS Images

Altricialité secondaire et entraIDE dans les sociétés humaines - ALAIDE

Dans les années 1950, le zoologiste Adolf Portmann a, sur la base d'une comparaison du développement ontogénétique de différentes espèces animales, développé le concept d'altricialité secondaire pour caractériser la situation humaine. Oiseaux et mammifères se différencient selon le degré d'altricialité de leur progéniture, c'est-à-dire selon le degré de dépendance des petits à l'égard de leurs parents à la naissance et selon la durée de cette dépendance. Le bébé humain naît inachevé et très vulnérable, sans tonus musculaire, sans capacité à se nourrir, à se soigner, à se protéger, et reste longtemps dépendant de ses parents (et, au-delà, des adultes de son groupe social) pour survivre. Cette

impéritie de nature physiologique se double d'une dépendance culturelle : en tant qu'espèce marquée par des processus d'accumulation culturelle, l'espèce humaine se caractérise par une asymétrie entre le nouveau-né, qui vient au monde sans savoirs ni expériences, et les adultes porteurs de la culture propre à leur société. Les sociétés humaines ont ainsi dû tirer les conséquences sociales de cette longue période d'immatrité biologique et culturelle. Le développement de comportements altruistes, déjà identifiés chez certains mammifères, dont les grands singes, a dû accompagner la mise en place de l'altricialité dans l'espèce humaine.

C'est à préciser et analyser le lien entre altricialité secondaire et entraide que la paléoanthropologue Hélène Coqueugnot¹ et le

1. Hélène Coqueugnot est directrice de recherche CNRS, directrice d'étude cumulante à l'EPHE, membre du laboratoire Archéosciences-Bordeaux : matériaux, temps, images et sociétés (UMR6034, CNRS / Université Bordeaux Montaigne).

sociologue Bernard Lahire ont décidé de s'atteler. Une telle étude nécessite de conjuguer les apports des sciences naturelles (biologie évolutive, primatologie, paléanthropologie et anthropologie biologique) et des sciences sociales (sociologie, anthropologie). Pour cela, une rencontre internationale inédite aura lieu en novembre 2024 à Paris ; elle débouchera sur la publication d'un ouvrage collectif, en vue d'élaborer une synthèse scientifique interdisciplinaire.

Cette recherche repose sur une collaboration entre le laboratoire Archéosciences-Bordeaux : matériaux, temps, images et sociétés et le Centre Max Weber² (CMW, UMR5283, CNRS / ENS Lyon / Université Jean Monnet / Université Lumière Lyon 2).

Porteur : Bernard Lahire, directeur de recherche CNRS, Centre Max Weber, bernard.lahire@ens-lyon.fr

The Laughing Infant - TELIN

Le rire est l'un des premiers moyens dont dispose un enfant pour engager une conversation. Il apparaît vers l'âge de trois mois, bien avant les gestes, le langage ou la marche. Des recherches récentes ont montré que, dès les premiers stades, l'acquisition du rire nécessite des compétences cognitives avancées étroitement liées à la négation. Ainsi, le rire offre une tournure intrigante au problème de l'émergence de la communication.

Le projet TELIN vise à développer un agent robotique socialement interactif (SIA) qui émulerait un nourrisson pendant son acquisition du rire. Les principaux défis de TELIN sont de modéliser les rires du robot, de décider en temps réel quand le robot doit rire tout en

prenant en compte l'état cognitif des nourrissons qui leur permet de s'engager dans cette activité complexe, qui va au-delà des capacités cognitives actuellement supposées en ce qui concerne la théorie de l'esprit et la complexité logique. Pour relever ces défis, TELIN rassemble un vaste corpus d'enfants riant avec leurs soignants dans divers contextes et développe des méthodes d'annotation manuelle et automatique. Le projet effectue une analyse de la production de rires chez les nourrissons et développe un modèle formel de leurs rires. À partir de ce modèle, TELIN construit et évalue un modèle computationnel qui décide et génère des rires pour un robot en temps réel au cours d'une interaction.

TELIN implique une collaboration essentielle entre les disciplines de la linguistique formelle (analyse du dialogue multimodal et acquisition du langage), de l'intelligence artificielle (développement d'agents socialement interactifs et apprentissage automatique) et du traitement du signal audio.

Cette recherche repose sur une collaboration entre le Laboratoire de linguistique formelle³, l'Institut des systèmes intelligents et de robotique⁴ et le laboratoire Sciences et Technologies de la Musique et du Son⁵.

Porteurs : Jonathan Ginzburg, professeur à l'université Paris Cité, Laboratoire de Linguistique Formelle, jonatan.ginzburg@u-paris.fr ; Catherine Pelachaud, directrice de recherche CNRS, Institut des systèmes intelligents et de robotique, catherine.pelachaud@sorbonne-universite.fr ; Nicolas Obin, maître de conférences à Sorbonne Université, Sciences et Technologies de la Musique et du Son



Free vector cartoon toddler wearing pink clothes © Image by brgfx on Freepik



Furhatmask, www.furhatrobotics.com

2. Centre Max Weber (CMW, UMR5283, CNRS / ENS Lyon / Université Jean Monnet / Université Lumière Lyon 2).

3. Laboratoire de linguistique formelle (LLF, UMR7110, CNRS / Université Paris Cité).

4. Institut des systèmes intelligents et de robotique (ISIR, UMR7222, CNRS / Sorbonne Université).

5. Sciences et technologies de la musique et du son (STMS, UMR9912, CNRS / Ircam / Ministère de la Culture / Sorbonne Université).

Modélisation neuro-computationnelle de la production typique et atypique de la parole - COMODOR

La communication parlée joue un rôle essentiel dans les interactions sociales. Avec l'âge, la prévalence de nombreuses maladies neurologiques associées à des troubles de la communication, telles que la maladie de Parkinson, augmente. Ces troubles sont des prédicteurs d'aspects clés des interactions sociales, comme le nombre d'amis et la fréquence de la participation sociale, et il est donc essentiel de bien les prendre en charge. Cependant, il reste beaucoup à comprendre concernant les mécanismes qui contribuent au succès des interventions pour améliorer la communication parlée dans les pathologies neurologiques. Dans ce contexte, l'objectif du projet COMODOR est de proposer un formalisme intégratif, avec un modèle computationnel, qui contribuera à simuler et expliquer ces mécanismes. Pour atteindre cet objectif, l'équipe adoptera une approche interdisciplinaire combinant la psycholinguistique, les sciences du langage, les neurosciences et l'informatique pour développer un modèle neuro-computationnel de la production de la parole. Le projet se focalise sur les phénomènes entraînant des modifications dans le système de la production par les indices extérieurs tels que la parole de l'interlocuteur ou la musique. L'enjeu est d'expliquer la flexibilité du système de la planification et de la production ainsi que l'interaction entre le système perceptif et le système de production de parole, sur lesquelles des interventions orthophoniques pourraient s'appuyer en présence des troubles.

La recherche comprend trois axes :

- ▶ développement d'un modèle computationnel décrivant le comportement langagier typique,
- ▶ étude de la capacité du modèle à simuler et décrire le comportement langagier des individus atteints de la maladie de Parkinson,
- ▶ exploration des propriétés du modèle pour tester des hypothèses spécifiques en lien avec les lésions cérébrales engendrées par la maladie de Parkinson.

Cette recherche repose sur une collaboration entre le laboratoire Sciences cognitives et sciences affectives⁶, le Laboratoire Parole et Langage⁷ et le Laboratoire de psychologie et de neurocognition⁸.

Porteurs : Anahita Basīrhāt, maîtresse de conférences à l'université de Lille, Sciences cognitives et sciences affectives, anahita.basirat@univ-lille.fr ; Julien Diard, chargé de recherche CNRS, Laboratoire de psychologie et de neurocognition ; Mélen Guillaume, doctorant, Sciences cognitives et sciences affectives ; Serge Pinto, directeur de recherche CNRS, Laboratoire Parole et Langage

Approche multimodale de la dynamique conversationnelle et ses bases cérébrales - MANDELA

De nombreux travaux ont montré que le succès d'une interaction conversationnelle repose sur la convergence entre interlocuteurs. Celle-ci se manifeste par un rapprochement de ce que nous appelons les « représentations linguistiques » : peu à peu, les productions des participants deviennent sinon similaires, du moins comparables. Et cela concerne tous les niveaux : non seulement la prononciation, le rythme, la mélodie, mais également le lexique, les structures syntaxiques ou les gestes.

Le projet MANDELA se propose de modéliser les mécanismes de ce rapprochement en réunissant un ensemble de mesures de convergence pour chacun des niveaux linguistiques afin d'en analyser la dynamique au cours de la conversation. Cette modélisation multimodale originale est complétée par l'étude des informations neuro-physiologiques. L'équipe a pour cela constitué un corpus de soixante heures de conversations qu'elle a filmées et pendant lesquelles le signal cérébral et les constantes physiologiques (température, rythme cardiaque, etc.) de chaque participant ont été recueillies. Il s'agit du premier corpus de ce type, réunissant l'ensemble des modalités (qui ont été annotées) et se proposant d'étudier ce phénomène en conditions naturelles. L'objectif, au-delà de la modélisation, est de rechercher les

traces de la convergence dans le signal cérébral. Il s'agit d'un défi méthodologique : il est extrêmement compliqué de traiter les données EEG recueillies alors que le participant est libre de ses mouvements. Les premiers résultats obtenus permettent cependant de valider cet objectif. L'équipe observe en effet (cela doit encore être confirmé par des analyses complémentaires) que le rythme des oscillations cérébrales de l'auditeur est corrélé avec l'enveloppe spectrale du locuteur. À partir de ces résultats, elle étudie désormais un phénomène discursif lié à la convergence : le changement de tour de parole.

Il s'agit d'un projet très interdisciplinaire alliant linguistique, neurosciences et informatique.



Participants au recueil de données neuro-physiologiques dans le cadre d'une interaction orientée tâche © LPL

6. Sciences cognitives et sciences affectives (SCALab, UMR9193, CNRS / Université de Lille).

7. Laboratoire Parole et Langage (LPL, UMR7309, CNRS / AMU).

8. Laboratoire de psychologie et de neurocognition (LPNC, UMR5105, CNRS / Université Grenoble Alpes / Université Savoie-Mont-Blanc).

Cette recherche repose sur une collaboration entre le [Laboratoire Parole et Langage](#), l'Institut de neurosciences des systèmes (INS, UMRAA06, Inserm / AMU) et le [Laboratoire d'informatique et systèmes](#)⁹.

Porteurs : *Philippe Blache, Laboratoire Parole et Langage, philippe.blache@univ-amu.fr ; Daniele Schön, Institut de Neurosciences des Systèmes ; Leonor Becerra, Laboratoire d'informatique et systèmes*

Modélisation multi-niveaux des processus de différenciation et des dynamiques sociales : opinions, normes et valeurs - DYNOSOC

Le projet DYNOSOC s'attaque à la question cruciale de la relation entre individus et collectif en combinant une approche de physique statistique et une approche de sciences sociales computationnelles des dynamiques d'opinion et de préférences. Jusqu'à présent, la modélisation de l'évolution des opinions, préférences ou valeurs était surtout abordée de manière théorique, faute de données quantitatives sur l'évolution des groupes sociaux.

L'émergence des réseaux sociaux en ligne change la donne en offrant un accès massif à ce type de données. Malgré des préoccupations sur la segmentation sociale des utilisateurs, ces plateformes permettent d'étudier diverses dynamiques sociales, comme la formation de consensus, la polarisation autour de sujets sociaux, ou la diffusion de rumeurs.

Le projet vise à créer des modèles intégrés, reliant différentes approches de la modélisation sociale (théorie des jeux, physique statistique, systèmes dynamiques, réseaux complexes) en prenant en compte la formation d'opinions, de valeurs et de normes, liées à la personnalité des acteurs sociaux et aux structures sociales modélisées comme des réseaux complexes. La dynamique de couplage entre les processus intrinsèques aux acteurs sociaux et les réseaux d'interactions qu'ils forment sera explorée à travers des approches théoriques et empiriques.

DYNOSOC ambitionne de développer des approches novatrices

pour étudier la dynamique d'opinion, en faisant dialoguer des disciplines telles que la physique statistique, la théorie des jeux, les modèles d'agents, la modélisation de réseaux complexes et la science des données. Ces modèles seront validés à partir de données issues des macroscopes sociaux développés à l'[Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France](#)¹⁰ qui permettent de reconstruire les dynamiques sociales sur des sujets tels que la politique, le climat et la pandémie de COVID-19.

In fine, ce projet ambitionne de mieux comprendre les impacts sur le long terme de crises telles que les pandémies ou le réchauffement climatique sur nos sociétés.

Cette recherche repose sur une collaboration entre l'Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France et le [Laboratoire de physique théorique et modélisation](#)¹¹.

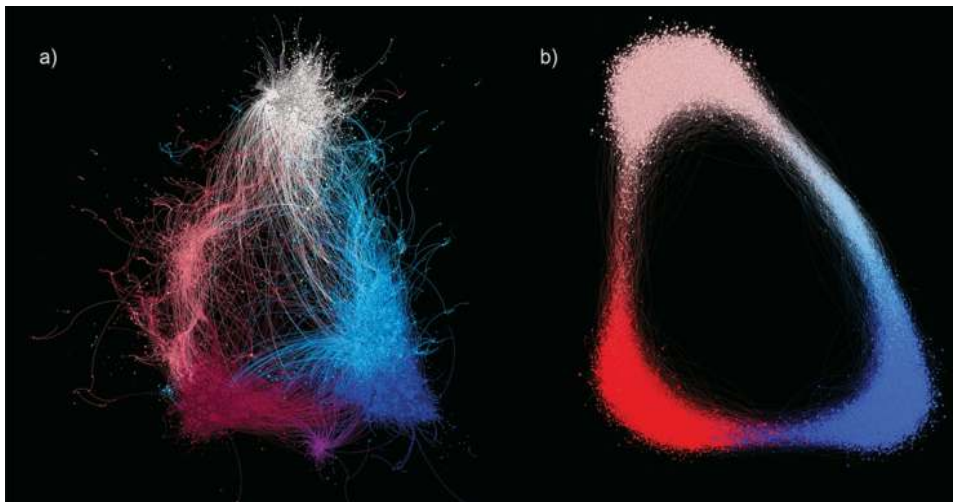
Références : [Politoscope](#), [Climatoscope](#)

Porteurs : *David Chavalarias, directeur de recherche CNRS, Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France, david@chavalarias.org ; Laura Hernandez, maîtresse de conférences, Laboratoire de physique théorique et modélisation*

Domestication de virus à usages thérapeutiques : étude des savoirs, savoir-faire et enjeux au prisme de la biologie évolutive et de l'anthropologie

Les bactériophages, ou phages, sont des virus composés principalement d'acides nucléiques (ADN ou ARN) et de protéines, qui forment une capsid, une sorte de coque autour de leurs acides nucléiques, qui ont pour hôtes des bactéries. Partout où l'on peut trouver des bactéries, on trouve également des phages, et ce en quantité. On estime que pour chaque bactérie sur terre, on peut compter une dizaine de phages. Ces derniers sont pour cette raison considérés comme l'entité biologique la plus représentée sur la planète, avec un nombre de l'ordre de 1 031 représentants. En raison de leurs compétences biocides, c'est-à-

dire de leur capacité à provoquer la mort de bactéries, ils peuvent être utilisés dans de nombreux projets de bioremédiation (thérapie humaine et/ou animale, biocontrôle), autant de possibilités qui suscitent un intérêt grandissant en raison notamment de la perte d'efficacité des antibiotiques. Le projet développé par l'équipe s'inscrit dans la lignée d'une réflexion interdisciplinaire soutenue sur la production, la circulation et l'utilisation des savoirs et des applications à base de phages. Ici, l'équipe s'intéresse plus volontiers aux techniques d'évolution expérimentale de phages et bactéries dans le but d'augmenter les performances sanitaires des phages, qui constituent un angle prometteur. L'histoire de l'utilisation des antibiotiques conduit cependant à envisager les médiations microbiennes avec beaucoup de prudence : les microbes agissent et réagissent, comme le montre le développement généralisé de l'antibiorésistance bactérienne. Il s'agit donc



Paysage d'opinions politiques a) tel qu'observé via le Politoscope à partir de données Twitter ; b) tel que simulé à partir d'un modèle d'opinion initialisé sur un graphe aléatoire. Chaque point représente un compte Twitter (resp. un agent) et chaque couleur représente une orientation politique (centre, gauche, droite, etc.).

Publication : Chavalarias D., Bouchaud P., Panahi M. 2024, Can a single line of code change society? The systemic risks for global information flow, opinion dynamics and social structures of recommender systems optimizing engagement, *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*.

9. Laboratoire d'informatique et systèmes (LIS, UMR7020, CNRS / AMU).

10. Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF, UAR3611, CNRS).

11. Laboratoire de physique théorique et modélisation (LPTM, UMR8089, CNRS / CY Cergy Paris Université).

grâce, entre autres, à des ethnographies de laboratoire, non seulement de développer une réflexion interdisciplinaire autour de la domestication des phages, d'être attentifs à la façon dont ces savoirs sont produits, aux enjeux de cette production, mais également de réfléchir aux conditions et conséquences possibles de l'utilisation de ces savoirs une fois produits.

Cette recherche repose sur une collaboration entre le [Centre Émile Durkheim](#)¹² et le laboratoire [Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle](#)¹³.

Porteurs : *Charlotte Brives, chargée de recherche CNRS, Centre Émile Durkheim, charlottebrives@gmail.com ; Rémy Froissart, chargé de recherche CNRS, Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle*

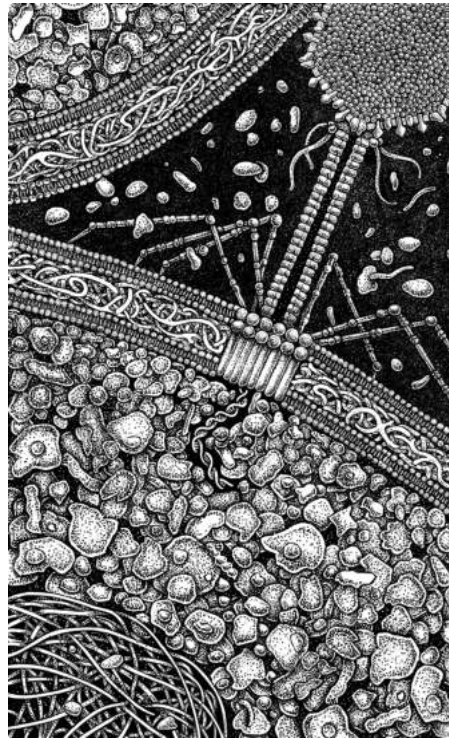


illustration de la rencontre entre un phage et une bactérie
© Victoria Denys

Outline the Breadth, Timescale and Impacts of African Iron Metallurgy - OBTAAIN

Après l'agriculture, la métallurgie du fer révolutionna profondément les schémas organisationnels, économiques et technologiques des communautés humaines. Sa généralisation transforma durablement terroirs et territoires. Si ce principe est aujourd'hui admis, son ampleur, sa chronologie et son impact sur l'environnement et les paysages restent encore très méconnues dans le monde et particulièrement en Afrique.

Le projet replace les relations Homme-Milieu dans leur profondeur historique en étudiant deux districts sidérurgiques d'importance — Bassar (Togo) et Mono (Bénin). Tandis que les problématiques sur les techniques employées, les volumes de production et la temporalité de l'exploitation des ateliers sont établies grâce aux fouilles archéologiques, leur résolution chronologique repose sur l'étroite association des sciences humaines, naturelles et physiques. Le premier enjeu est de préciser la vie des ateliers. L'archéomagnétisme présente l'avantage de dater la dernière chauffe des fours. Complémentaire au carbone 14, elle a montré sa faisabilité et sa fiabilité lors de tests entrepris sur dix structures Bassar datées des trois derniers siècles dans le cadre du projet TIMA financé par la MITI dans le cadre de l'appel à projets Le Temps : mesures, perceptions, impacts et applications (2021-2022). La très bonne précision de cette méthode à cette période (cinquante ans environ) encourage à la déployer largement. Le second enjeu est la reconstitution des dynamiques environnementales. Utilisée seulement une fois en contexte paléométallurgique, l'étude des archives fluviales a démontré son potentiel (ANR SIDERENT - Sidérurgie et Environnement au Togo, 2013-2017). Cependant, le manque de précision de la résolution temporelle

des dépôts sédimentaires a représenté un biais important. Pour dépasser ce verrou, le recours à de nouvelles méthodes de datation absolue (radionucléides, 210Pb et 137Cs) ou relative (scories, parois de fours et tuyères contenues dans les sédiments) permettra d'affiner le cadre chrono-stratigraphique de ces dépôts.

Cette recherche repose sur une collaboration entre le [Centre français des études éthiopiennes](#)¹⁴, le laboratoire [Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, espaces et sociétés](#)¹⁵, le [Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement](#)¹⁶ et le [Laboratoire de géographie physique](#)¹⁷.

Porteurs : *Caroline Robion-Brunner, directrice de recherche CNRS, Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, Espaces et Sociétés, caroline.robion@univ-tlse2.fr ; Gwenaël Hervé, chargé de recherche CEA, Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, gwenael.herve@lsce.ipsl.fr ; Aline Garnier, maîtresse de conférences à l'université Paris-Est Créteil, Laboratoire de géographie physique, aline.garnier@lqp.cnrs.fr*



Georgia Ricci, doctorante recrutée dans le projet OBTAAIN, en train de prélever des échantillons de paroi de four du site de Tchogma 1 (Togo) en vue d'analyses archéomagnétiques

12. Centre Émile Durkheim (CED, UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux).

13. Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle (MIVEGEC, UMR5290, CNRS / IRD / Université de Montpellier).

14. Centre français des études éthiopiennes (CFEE, UAR3137, CNRS / MEAE).

15. Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, espaces et sociétés (TRACES, UMR5608, CNRS / Ministère de la Culture / Université Toulouse - Jean Jaurès).

16. Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE, UMR8212, CNRS / CEA / Université Paris-Saclay).

17. Laboratoire de géographie physique (LGP, UMR8591, CNRS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Université Paris-Est Créteil).

Intimités en migration : de l'enquête à l'exposition



À l'automne 2020, le groupe Intimigr' se constitue au sein de l'Institut Convergences Migrations : une quinzaine de chercheuses et chercheurs en anthropologie, sociologie, philosophie, géographie, architecture, travaillant sur la condition migrante en France, en Europe et ailleurs. Doctorantes, diplômées, précaires, titulaires, certaines terminent leur première recherche, d'autres sont engagées dans des perspectives comparatives.

Toutes et tous sont ethnographes : leurs recherches se fondent sur l'enquête de terrain et la relation ethnographique, à partir d'observations, d'échanges, de discussions et de moments partagés, de rencontres souvent répétées, avec des interlocutrices et interlocuteurs étrangers en exil, migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, sans papiers, demandeurs d'accès au séjour, en situation administrative régulière, naturalisés français... Les membres d'Intimigr' sont impliqués, à différents titres, dans l'accompagnement de personnes étrangères sur la route, dans un centre de rétention, dans la rue, dans un lieu d'hébergement collectif, dans un logement occupé à plus ou moins long terme, par exemple, en informant les migrantes des procédures d'accès au séjour, aux démarches administratives, aux dispositifs d'aide, en utilisant somme toute des connaissances acquises pendant les enquêtes. D'observation en discussion, de recueil de données en analyse, en passant par des partages des temps et des expériences au fil des années, la recherche prend souvent, en écho au soutien, une forme collaborative, lorsque les personnes exilées et chercheuses co-produisent une analyse des situations et des pratiques.

Comme la curiosité scientifique, le goût du terrain rassemble les membres du groupe Intimigr'. Pendant près d'une année, le séminaire devient le lieu de la mise en commun d'expériences, de références, de matériaux, de réflexions. La question de l'intimité en migration émerge des ethnographies exposées. Chacune a déjà croisé l'intime sur son (ses) terrain(s), s'en saisissant alors directement ou non, centrant ou non sa recherche sur certains aspects du « chez-soi », de la « vie privée » et de la vie en couple, en famille, du « soi » (et de l'autre) comme limite face au collectif, de la définition précaire de la personne sous la pression de la mobilité et des dispositifs de contrainte des corps sur le chemin de l'exil, des façonnements successifs de l'exclusion, de la reconnaissance et de la citoyenneté par la loi. En réfléchissant collectivement à partir de partages d'expériences relevant de plusieurs disciplines, par la mutualisation de données produites dans des études antérieures, le groupe élabore une approche plurielle de l'intimité. Plusieurs dimensions se croisent, s'imbriquent, subjectives, genrées, collectives, sociales, juridiques, politiques.

Très rapidement, l'approche de l'intimité en migration questionne les chercheuses et les chercheurs sur leur propre conception de l'intimité. Le travail en commun constitue une épreuve de réflexivité qui leur demande de poser des limites à la recherche, ou plus exactement des limites aux rendus de la recherche. Leur première exigence est d'ordre éthique : la nécessité de préserver l'anonymat garanti aux personnes enquêtées, quelles que puissent être les formes et les modalités de la valorisation des enquêtes. Ce qui signifie : aucun son direct enregistré, aucune image directe, aucune dénomination identifiable, aucun lieu repérable (à une exception près).

Tout en opérant des retours sur expériences, les membres d'Intimigr' envisagent la valorisation de leurs recherches sous forme académique (un [carnet de recherche](#) pour donner à suivre le programme en cours, des publications individuelles et collectives) et sous forme moins académique, rejoignant ainsi les courants qui se développent depuis plusieurs années en sciences humaines et sociales dans le champ des nouvelles écritures et des collaborations au croisement de l'art et de la science. Intimigr' travaille dans ce sens avec une photographe, une scénographe, un compositeur.

Plusieurs sous-groupes se forment, pour mener cinq projets distincts contribuant à une production commune : l'exposition *Intimités en migration*. Exposer ce qui relève de l'intime en condition migratoire... peut paraître paradoxal. Mais il ne s'agit pas de montrer ce qui ne peut pas être vu. Il s'agit de visibiliser, donner à voir et à entendre, à ressentir, à imaginer, à interroger, ce que les chercheuses, chercheurs, et leurs interlocuteurs et interlocutrices ont construit ensemble. Des portraits intimes, des itinéraires de soi dans un environnement hostile ou maîtrisé, des interprétations d'un parcours, des émotions... Autant de remémorations d'un chemin, d'un geste, d'une habitude qui a servi aux exilées à s'approprier un lieu, un espace, un objet, un moment... Des intimités comme autant de constructions de soi, faites, défaites, refaites dans la mobilité, dans la violence, dans la recherche de la stabilité, dans la solitude, dans la relation... L'intime n'est jamais seulement le privé. L'intime se déplace, avec soi.



Expo Intimigr' © Marie Trossat

Le développement de la recherche Intimigr' se fonde donc sur une méthodologie complexe liant question problématique, données déjà recueillies et revisitées, nouvelles portions d'enquêtes prolongeant les premiers corpus, réalisations sonores reprenant et questionnant à nouveaux les matériaux rassemblés précédemment, tournage et réalisation d'un film, réalisations visuelles par la photographie, le dessin, l'écriture sur l'image...

En février 2023, les membres du groupe Intimigr' fournissent des éléments sur la problématique et des données issues de leurs enquêtes à des étudiantes de l'Ensa Paris Malaquais, réunies en atelier pendant une semaine sous la direction des architectes anthropologues Stéphanie Dadour et Marie Trossat. Leurs travaux (maquette du dispositif spatial, projet d'affiche, début de charte graphique...) servent à la scénographe Morgane Trouillet pour le développement du projet, la mise en espace, sous une contrainte forte d'économie budgétaire et de durabilité.

L'exposition *Intimités en migration* se tient à la Maison de l'Architecture Île-de-France (Paris), du 4 décembre 2023 au 9 janvier 2024. En pénétrant dans l'espace dédié, les visiteurs et visiteuses ont la sensation d'entrer dans un « appartement » en accès direct, sans porte. Des tissus plus ou moins opaques, voiles, rideaux, plastiques, séparent les espaces consacrés aux cinq projets. La circulation entre les espaces reste fluide, entre les panneaux de tissu.

Le parcours d'exposition débute par la représentation d'**Un espace à soi**, réalisé par Yohann Caradec, Juliette Duclos-Valois et Chloé Ollitrault. D'abord quatre photographies, quatre vues d'un appartement en banlieue parisienne... Un récit visuel et textuel : à partir d'images au téléphone portable, Sadio,

jeune malien, partage les contraintes de la cohabitation à six personnes, les difficultés de la promiscuité et de l'organisation de cet intérieur, le peu de tranquillité, d'intimité. Puis, cinq photographies commentées d'un appartement à Bagdad partagé par Younes et Saif, jeunes célibataires irakiens, un arrangement rare et discret dans cette capitale. Ils écrivent leurs difficultés de vivre leurs relations amicales, amoureuses. Ils listent leurs raisons d'émigrer. Enfin, une table recouverte de photographies, du plan commenté d'un appartement, d'images numériques, de dessins et de textes. C'est la proposition d'une jeune française de père chinois et de mère thaïlandaise, qui vit en famille et exprime ses sentiments de promiscuité et de solitude, tout en trouvant dans l'espace virtuel, une intimité numérique, sa « représentation du bonheur ».

Le parcours d'exposition propose ensuite le film **Ustâd Gholâm Hussein. En tous lieux, la musique au cœur** (montage : Matthieu Desbordes), que l'anthropologue et réalisatrice Ariane Zevaco présente dans ces termes :

« J'ai rencontré Ustâd Gholâm Hussein en 2006. Musicien très réputé en Afghanistan et en Europe, il m'a initiée au milieu musical de son pays et à sa musique. Menacé par les talibans, il a décidé de venir en Allemagne en 2012 où après une longue attente, il a obtenu le statut de réfugié politique et a pu faire venir une partie de sa famille. Je l'ai accompagné au fil des ans. Ustâd Gholâm Hussein m'a souvent dit que la musique qu'il joue et compose l'a soutenu dans son parcours, qu'elle porte la mémoire de son pays et sa vie en diaspora et le sentiment de la migration partagé par tous les Afghans, où qu'ils soient. Et qu'il la joue pour les femmes et les hommes du monde entier. J'ai cherché à rencontrer cette part intime d'exil qu'il raconte en musique ».

Vient ensuite un espace plus resserré, une sorte de cabine composée de deux chaises installées dos à dos, et de deux casques. **Récits intimes, voix en partage, de l'Europe au Maghreb** (montage : Éric Maestri) propose un voyage sonore mis en récit par les chercheuses Naoual Mahroug, Laura Odasso et Betty Rouland, pour (re)penser l'intime à partir de photographies, un téléphone perdu dans un centre d'accueil qui fait disparaître des souvenirs familiaux, une photo de couple pour prouver la véracité de l'union binationale, une photo d'identité pour une demande d'asile, des photos de bilan de santé envoyées à des centres de fertilité à l'étranger. « Comment l'intime surgit-il dans des interstices, là où les frontières entre le public et le privé sont brouillées ? »

Le quatrième projet se déploie en six panneaux présentant des tirages photographiques et des carnets d'images, de dessins, de notes. Trois tabourets et un casque, qui diffuse des sons urbains. **Habiter / Traverser** pose la double question : « Comment se composer un milieu d'hospitalité lorsque l'on arrive et que l'on a peu de ressources ? Comment les arrivantes investissent au quotidien et s'approprient l'espace urbain pour en devenir des habitantes et des citadines ordinaires ? » Clothilde Arnaud, Audran Aulanier et Marie Trossat ont fait appel à des personnes rencontrées sur leurs terrains respectifs, en France et en Belgique, pour refaire avec elles et en compagnie de la photographe Ninon Lacroix, leurs parcours d'arrivée dans les villes où ils et elles vivent, pour investir ensemble leurs attachements : des lieux extérieurs, des espaces publics, des intérieurs, des objets particuliers.

Enfin, au centre de l'appartement, le reportage **Récits intimes**, réalisé par Stéphanie Dadour et Alice Latouche (montage : Éric Maestri) diffuse les paroles de personnes hébergées ou hébergeuses, travaillant dans des associations, parties et/ou revenues, rencontrées en Bretagne, en Île-de-France, ou bien sur les îles grecques de Samos et Chios. Ces paroles sont lues par des acteurs et des actrices, à la manière d'une parole rapportée ; d'autres ont été envoyées par des personnes rencontrées sur le terrain, et avec lesquelles des liens d'amitié se sont tissés.

La conclusion des deux chercheuses exprime l'intention du groupe de recherche : « Pour combattre l'insuffisance des mots, obstacle fréquent dans les récits de migrations, ces enregistrements laissent la place à la richesse du non-dit : dans les silences, les rires gênés, la tournure des phrases. Par la narration de bribes, de souvenirs et d'anecdotes, ces récits expriment des désirs, des horizons d'attente, des espoirs, la difficulté d'un quotidien dans un monde perpétuellement incertain, l'intrusion de la violence dans l'ordinaire, mais aussi la persistance de moments absurdes ou joyeux. »

Frédérique Fogel, directrice de recherche CNRS, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC, UMR7186, CNRS / Université Paris Nanterre)

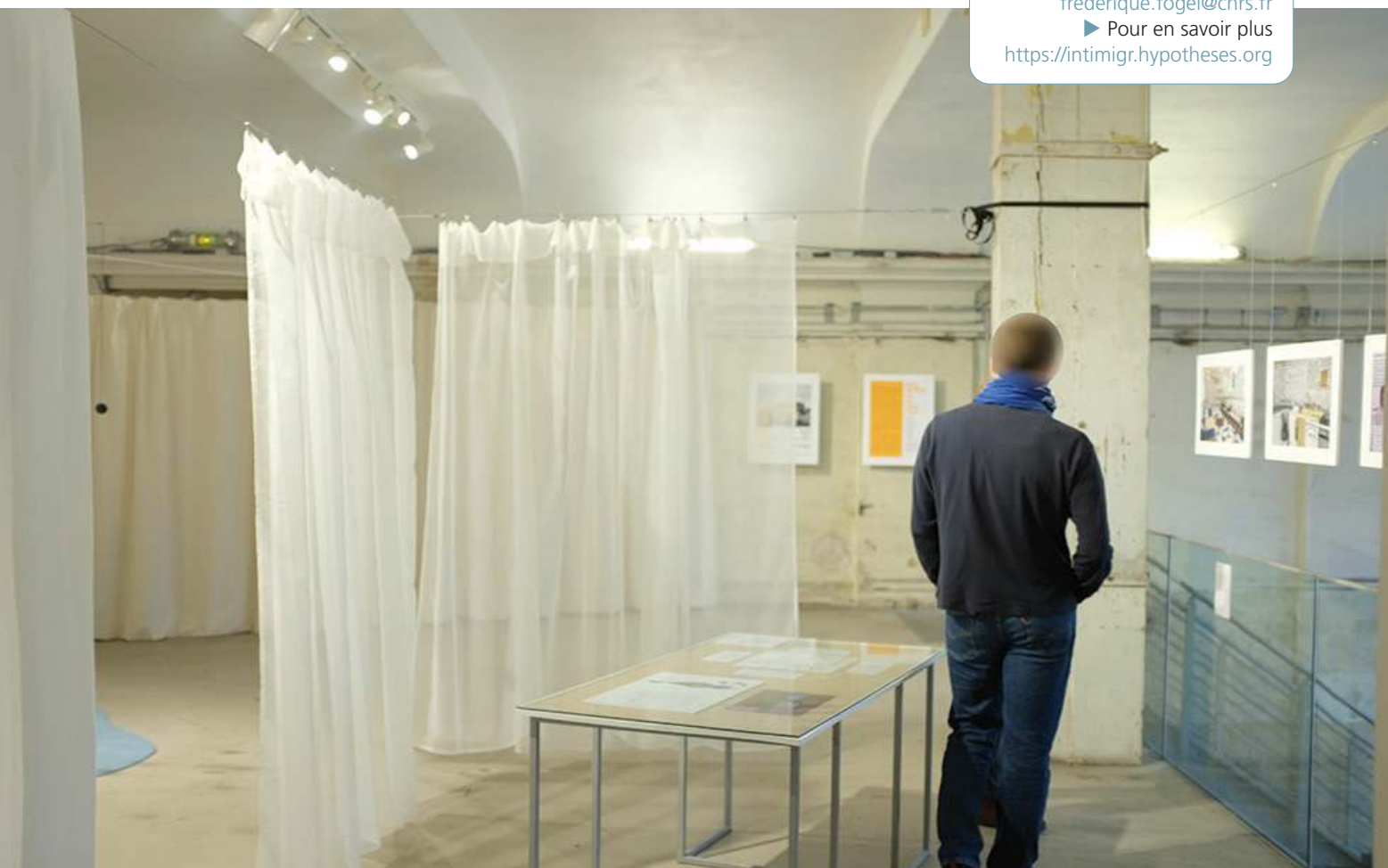
contact&info

► Frédéric Fogel,
LESC,

frederique.fogel@cnrs.fr

► Pour en savoir plus

<https://intimigr.hypotheses.org>



Expo Intimigr' © Marie Trossat

Une sociohistoire du Clersé



À la faveur des 40 ans du [Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques](#) (Clersé, UMR8019, CNRS / Université de Lille), fêté les 22 et 23 juin 2023, une histoire du laboratoire a été commandée par la direction du laboratoire à deux de ses membres : Florence Jany-Catrice et Clotilde Lemarchant, avec l'apport d'Anne-Sophie Flouret¹. Les chercheuses ont ainsi réalisé une socio-histoire de ce laboratoire de sciences sociales². Le laboratoire ne vivant pas en vase clos, son histoire est aussi celle des grandes transformations de l'enseignement supérieur et de la recherche. Face à ces grandes transformations, le Clersé a répondu par un dialogue structuré entre les sciences sociales.

Voulue par l'État en 1957, année durant laquelle est décidée la construction d'un campus universitaire sur le territoire d'Annappes dans le Nord de la France, une université nouvelle est créée en urgence le 2 mars 1964, dans des bâtiments provisoires. Cette « Cité scientifique » naît aussi dans un contexte national où se déploient les disciplines de l'économie et de la sociologie. Des positionnements théoriques, stratégiques et politiques locaux conduisent des sociologues à se séparer des lettres et de la philosophie de Lille pour s'installer sur ce nouveau campus. Les économistes quittent quant à eux les juristes de la Faculté de droit à Lille et s'installent aussi sur ce nouveau campus, attirés par les moyens conséquents de ce campus plutôt dédié aux sciences dures.

C'est dans ce contexte socio-spatial que va progressivement naître le Clersé. De petites proto-entités augureront de sa double identité. En premier lieu, le Centre d'analyse du développement

(CAD) est créé en 1966 et, déjà, y cohabitent des économistes et des sociologues. La recherche dans cette structure associative s'y faisait sur contrats ponctuels et les chercheurs et chercheuses devaient s'autofinancer. Le Centre d'analyse des revenus du travail (CART), constitué par quelques économistes du travail, voit également le jour, de même qu'est créée une équipe de recherche en sociologie du travail associée au CNRS, intitulée « ERA 503 », dont on trouve des premières traces dès 1974. À la fin des années 1970, émergent aussi le Centre Régional d'Analyse des Modes de vie (CRAM), le Centre Lillois d'Étude des Comportements Sociaux (CLECS), et le CEDES, une équipe de recherche autour du développement et du tiers-monde. De nombreux membres fondateurs de ces équipes étaient mus par la pensée structuraliste et marxiste. Certains, comme Michel Simon, étaient aussi membres actifs du Parti Communiste ; d'autres étaient sympathisants. D'autres en étaient éloignés.

À la fin des années 1970, ces petites équipes (souvent un chercheur senior et ses assistants) se structurent plus encore et, en 1978, naît le Laboratoire de sociologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (LASTREE), initié par Jean-René Tréanton et dont la première direction sera assurée par le sociologue Claude Dubar. Les économistes se regroupent quant à eux dans le Laboratoire d'analyse des systèmes et du travail (LAST) qui s'établit dès 1979 sous la direction de l'économiste François Stankiewicz.

La décision de créer un laboratoire unique, le Clersé, en fédérant le LASTREE et le LAST, s'est opérée en 1982, bien que durant cette phase de construction, il s'agissait encore plutôt d'un

1. Recrutée comme ingénieure d'études en sciences sociales pendant dix mois.

2. Flouret A-S., Jany-Catrice F., Lemarchant C. 2023, *Une socio-histoire d'un laboratoire de sciences sociales français. Le cas du Clersé, unité mixte de recherche 8019, Histoire de la recherche contemporaine.*

conglomérat de personnes ou d'équipes, chacun étant doté d'une large autonomie. Mais la création du Clersé est aussi le fruit d'un long processus d'émergence de la sociologie et de l'économie hétérodoxe à Lille autour d'une pluralité de personnalités de gauche critique, rassemblées dans un centre de recherche de sciences sociales, comprenant les économistes critiques. La naissance du Clersé doit aussi à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Lors d'un déplacement à Lille, le Président Mitterrand exhorte l'engagement de toutes les énergies : Michel Simon, normalien, philosophe et communiste, le prend au mot en cette courte période de grâce autour du programme commun. L'avènement d'un Président socialiste constitue ainsi un moment de rupture pour les politiques de recherche, et un moment d'effervescence institutionnelle.

Dès la fin du mandat de direction du Clersé de Michel Simon, au début des années 1990, le CNRS invite à plus d'interdisciplinarité, même si les injonctions sont contradictoires avec des formes de reconnaissance professionnelle qui restent, aujourd'hui encore, régulées par disciplines. Lise Demailly, directrice du laboratoire de 1992 à 1994, propose une nouvelle organisation rendant visible cette interdisciplinarité. Elle s'entoure, de manière inédite et formelle, d'une équipe de direction composée d'un sociologue et d'un économiste. Le pli sera pris : ces binômes seront dès lors inscrits dans les pratiques conventionnelles de direction du laboratoire, œuvrant comme quasi-règle.

La croissance quantitative du laboratoire de la première décennie s'accompagnera d'une structuration régionale et du laboratoire et d'instituts fédératifs. Dès 1986, Jack Lang, vice-président de la Région Nord-Pas de Calais, impulsera la mise en place d'un Institut fédératif de recherche sur les économies et sociétés industrielles (IFRESI), proto-organisation de type « Maison des sciences de l'Homme », témoignant d'une période durant laquelle les collectivités territoriales s'emparent de la compétence de la recherche en la mettant en résonance avec le développement de leur territoire.

Durant les premières années de la décennie 2000, des mouvements néolibéraux de grande ampleur, déjà visibles antérieurement par l'injonction de plus en plus forte à la publication et à la recherche industrialisée, viendront percuter les équilibres instables du laboratoire. Dès 2003 se diffuse le classement de Shangai. Deux ans après est créée l'Agence nationale de la recherche (ANR), véritable institution ordonnatrice de la recherche. La loi sur les libertés et les responsabilités des universités (LRU) va quant à elle conférer des prérogatives élargies au président de l'université. Les membres du Clersé seront d'autant plus concernées par les transformations de l'enseignement supérieur, que la plupart sont enseignantes-chercheurs et chercheuses : en effet, en 2007, les chercheurs et chercheuses ne représentent que 14,7 % des membres permanents du Clersé.

Lorsqu'en 2007, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est mise en place, s'institutionnalise l'idée que la coordination entre les entités de recherche et les tutelles ne se suffit plus d'une confiance réciproque : dorénavant, le Clersé va devoir faire la preuve de son talent. Cette politique évaluative justifie les stratégies de classement des universités entre elles, et impose une culture de la concurrence sur la base d'évaluations standardisées et quantifiées. Cette manière de procéder nie la spécificité de faire de la recherche des sciences humaines et sociales dans lesquelles s'inscrivent les disciplines du Clersé.

Dans l'adversité économique et symbolique qui touchera le laboratoire, et alors que chacun aurait pu vaquer à ses occupations individuelles, le Clersé, par le biais de ses membres, va, en pratique, faire preuve de créativité et élaborer des projets communs. La résistance va s'opérer dans la mise en place de dispositifs qui permettront aux membres du Clersé de continuer à faire la science comme ils l'entendent. Ses membres créeront des revues qui compteront petit à petit dans le paysage académique national, expression de la reprise en main du destin du champ disciplinaire dans lequel celles-ci s'inscrivent : revue CLES, *Développement Durable et Territoires* (DDT), *Revue française de socio-économie* (RFSE), *European Review of Service Economics*.

En 2009, une crise financière d'ampleur mondiale marque durablement le monde économique et social. Analysant cette crise comme une crise de la pensée économique, les économistes hétérodoxes français s'organisent en association professionnelle qui voit le jour à Lille. De nombreux autres laboratoires français rejoindront d'emblée l'initiative. Ces économistes tentent de créer une nouvelle section au sein du Conseil national des universités (CNU) qu'ils souhaitent intituler « Économie & Société » afin d'assurer le retour au pluralisme de la pensée en économie, en infléchissant les institutions. S'ils échouent dans leur tentative, ces économistes se regrouperont nationalement au sein de l'Association française d'économie politique (AFEP). Au même moment, le Clersé se trouve menacé de dés-UMRisation. Cette offensive, portée par quelques économistes du CNRS, va conduire à une mobilisation générale grâce à une alerte précoce de sociologues qui permettent l'organisation d'une défense organisée au niveau local, régional et national.

Ces multiples attaques et transformations institutionnelles auront des effets notables, notamment en matière de recrutement : les places seront de plus en plus bataillées, et entraîneront tensions et conflits, difficilement évitables en périodes de disette de recrutement. Mais le Clersé en sortira finalement ragaillard. Car si l'histoire du Clersé est celle d'un glissement d'une politique autonome, par le fait de « mandarins » et de leurs équipes, à une politique plus hétéronome, partiellement guidée par le CNRS, les tutelles et les nouvelles agences de l'État, la maison Clersé est toujours debout. Son histoire est en effet aussi celle de la construction permanente, souvent implicite, d'une « culture commune » de sciences sociales, qui ne renie rien des disciplines d'appartenance. Le laboratoire a sans doute trouvé, dans son histoire, dans ses objets et ses pratiques de recherche, les capacités collectives pour que perdure l'aventure de cette maison commune, tantôt choyée, tantôt chahutée.

► Retour sur les 40 ans du Clersé en vidéos

Florence Jany-Catrice, Clotilde Lemarchant, professeures à l'université de Lille, & Anne-Sophie Flouret, ingénieure d'études en sciences sociales, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

contact&info

► Florence Jany-Catrice,
Clersé

florence.jany-catrice@univ-lille.fr

► Pour en savoir plus
<https://clerse.univ-lille.fr>

Les sociétés face à leurs déchets : une question de sciences humaines et sociales

Lors de la phase d'élaboration des programmes nationaux de recherche connus aujourd'hui sous l'acronyme de « PEPR », les porteurs de ce qui allait devenir le PEPR dit d'accélération (car censé impulser une dynamique y compris au niveau industriel) « Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux recyclés » firent appel à CNRS Sciences humaines & sociales afin de mettre en place une dynamique SHS au sein du programme. Sollicités en plein mois de juillet, des chercheurs et chercheuses en économie, géographie, aménagement du territoire, rudologie et anthropologie mirent une énergie remarquable à construire un programme apportant l'éclairage des sciences humaines et sociales sur une question trop souvent réduite à ses dimensions techniques et technologiques. Cette réunion, à l'origine centrée sur la construction d'un programme précis, est venue pointer, cristalliser, visibiliser l'existence de multiples compétences au sein des sciences humaines et sociales, toutes centrées sur la question du recyclage, des déchets, et qui ne communiquaient pas forcément entre elles. D'où l'idée de la création d'un réseau thématique, pour tirer le meilleur profit de cette capacité à apporter un point de vue le plus englobant possible sur la question. D'où la participation de chercheurs et chercheuses de sciences humaines et sociales au sein du PEPR Recyclabilité, participation que l'on souhaiterait bien évidemment toujours plus forte, plus reconnue, plus précoce aussi tant l'association des sciences humaines et sociales à la définition des problématiques est essentielle. Le chemin est long qui mène aux partenariats interdisciplinaires purement égalitaires, mais saluons ici l'énergie et l'engagement des animateurs et animatrices du workpackage SHS au sein du PEPR et du réseau Déchets, valeurs et sociétés. Ils portent, comme les articles qui suivent le soulignent, des analyses incontournables pour faire face à l'un des plus grands défis des sociétés contemporaines : que faire de/avec les déchets ?

Déchets, valeurs et sociétés : les raisons de la naissance d'un réseau thématique

Dites-moi quels sont vos déchets et je vous dirais qui vous êtes ? Telle pourrait être l'une des nombreuses questions illustrant la volonté des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales de s'attaquer à ce défi ; et plus particulièrement : pourquoi et comment les déchets sont-ils devenus non seulement le miroir de nos modes de vie mais aussi les potentielles ressources de demain ?

L'attention portée aux déchets a évolué dans le temps et l'espace. Elle symbolise les valeurs de nos systèmes économiques, culturels, sociaux, territoriaux ainsi que les choix opérés par nos sociétés. Ainsi, les déchets de la ville jusqu'au XIX^e siècle étaient des sources de valeurs recherchées, notamment pour l'agriculture ou l'industrie naissante. Durant le XX^e siècle, ils sont peu à peu devenus un « problème », synonyme de politiques d'enfouissement ou d'incinération. Depuis quelques décennies, les politiques publiques ont mis en place des infrastructures pour valoriser une partie de ces derniers et accompagner les politiques

locales ainsi que les acteurs économiques et les populations. La question des déchets est donc devenue un enjeu de politique publique majeur, corollaire d'une croissance, d'une production et d'une consommation de masse.

La compréhension des déchets par les acteurs économiques, et les moyens sociotechniques mis en place pour permettre leur évitement, leur collecte, leur réutilisation et leur valorisation, sont une des solutions trouvées pour résoudre ce problème planétaire. Force est de constater que les résultats sont très inégaux selon les pays, les modes de gouvernance, le rapport culturel aux rebuts, les types de déchets et les modes de valorisation de ces derniers ; la production de déchets augmentant avec le PIB. Ainsi si, dans nos sociétés, le métal et le verre sont largement insérés dans les flux de recyclage, les plastiques, objets composites, matériaux organiques et de construction et de nombreux emballages, constituent un défi majeur pour leur réintégration dans l'industrie, l'agriculture ou l'artisanat du recyclage.



Déchets, valeurs et sociétés

Collecte, tri et valorisation des déchets © Catherine Chevance

Le tri à la source des biodéchets en France à partir du 1^{er} janvier 2024, obligeant les collectivités territoriales à mettre en place une solution pour les particuliers, dans le cadre du service public, montre bien comment la question des déchets touche tous les niveaux de la société (modes de vie, organisations collectives, dispositifs technologiques et niveaux institutionnels). Au niveau individuel, nos habitudes de consommation, nos styles de vie, nos valeurs et croyances sont intimement liés à la question des déchets et de leur réduction. Au niveau organisationnel, les modes de coordination, d'incitation de collecte, de structuration territoriale et de gouvernance ne sont pas adaptés à l'ampleur des volumes à traiter. Au niveau technologique, les innovations liées aux matériaux (polymères biosourcés, matériaux de construction réemployables, etc.) ou aux process (séparation des matériaux, méthanisation, etc.) dépendent dans leur mise en œuvre de la compréhension des phénomènes sociaux et humains ; elles créent aussi de nouvelles sources de revenus pour certains acteurs (par

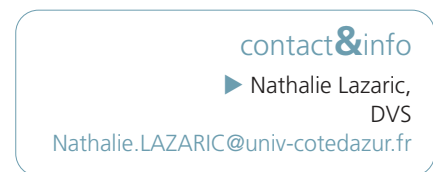
exemple, les déchets verts pour les agriculteurs dans certains contextes). Enfin, au niveau institutionnel, les réglementations nationales et européennes peuvent limiter les flux, les excès de la course effrénée à l'innovation technologique, contraindre l'ensemble des acteurs à prendre en compte le coût du recyclage et changer les habitudes individuelles et routines organisationnelles.

Les déchets et leur valorisation sont aussi un enjeu géopolitique dépassant les seules frontières françaises. En effet, les exportations de nos déchets ont un impact sur les pays importateurs, au sein desquels ils sont susceptibles de détruire l'économie circulaire locale, comme ce fut le cas pour un grand nombre de pays africains avec l'arrivée de textiles « gratuits » dans les métiers traditionnels de la confection ; elles peuvent aussi générer des nuisances environnementales et de santé publique, comme dans le cas de l'incinération clandestine des déchets en Asie. En janvier 2018, l'interdiction de la Chine d'importer les déchets de moindre qualité (plastiques, papier, textile) et le renforcement de cette législation en 2019 sur d'autres types de polymères et de métaux, a rebattu les cartes sur l'échiquier international en créant de nouvelles opportunités pour les filières nationales. Pour autant, le seul recyclage ne saurait répondre aux enjeux globaux de maîtrise des ressources, puisque celui-ci n'est jamais infini (excepté pour le métal ou le verre) et nécessite en permanence le réapprovisionnement avec des matières vierges. De plus, l'apparence vertueuse du recyclage a un effet rebond générant, pour finir, une augmentation de la consommation de matière globale. La compréhension des processus amenant à réduire la dépendance à la matérialité dans nos sociétés est donc une question essentielle pour les recherches en sciences humaines et sociales.

Face à l'ensemble de ces questions mobilisant de nombreuses disciplines des SHS (géographie, sociologie, économie, gestion, psychologie, philosophie, science politique, ethnologie, urbanisme entre autres), le réseau thématique Déchets, valeurs et sociétés aura pour mission de fédérer les chercheurs et chercheuses, de favoriser les interactions entre les différents domaines, d'échanger sur les méthodes et de renforcer l'interdisciplinarité. L'objectif premier de ce collectif est aussi de rendre visible les recherches en sciences humaines et sociales, de faire valoir un apport qui ne peut être limité à la question d'une « acceptabilité sociale » des innovations technologiques. Au contraire, les SHS mettent en débat les enjeux sociaux, culturels, économiques et territoriaux de production, de collecte et de gestion des déchets, qui permettent ensuite de réfléchir aux dispositifs sociotechniques.

Le réseau Déchets, valeurs et sociétés, mis en place au printemps 2023, fédère un collectif de recherche capable de mobiliser une expertise répondant aux défis de nos sociétés, pour collecter des matériaux empiriques inédits et renforcer l'approche conceptuelle des études rudologiques, détritiques, l'observation des dynamiques comportementales, institutionnelles et les mécanismes de création de valeur.

Nathalie Lazaric, directrice de recherche CNRS, directrice du réseau thématique Déchets, valeurs et sociétés



Les sciences humaines et sociales dans le PEPR Recyclage : visibiliser et accepter les restes

Le recyclage, en tant que processus de réincorporation d'une matière mise au rebut, n'est réalisable que dans un contexte sociétal donné. S'il est aujourd'hui mis en exergue, il a pendant des siècles fait partie du fonctionnement normal de tout système productif. Au-delà des enjeux technologiques permettant la valorisation d'une matière, c'est aux conditions sociales, culturelles, économiques de son émergence, aux réalités territoriales, politiques, anthropologiques de son fonctionnement qu'il convient de s'intéresser pour accompagner son redéveloppement. Pour autant, les sciences sociales offrent également un regard critique sur la pertinence même du dispositif, puisque dans nombre de cas, le développement du recyclage offre une justification à la perpétuation de pratiques visant à la surconsommation et au gaspillage de matière. Le recyclage est ainsi une notion polysémique, qui peut être appréhendée comme un flux de ressource quantifiable et optimisable, comme une chaîne de procédés techniques qui transforment la matière, comme une économie de la circulation qui interroge les impacts environnementaux du cycle de vie des objets, ou encore comme une matérialisation des rapports sociaux internationaux et un outil de déresponsabilisation face à la nécessité de changements sociétaux plus ambitieux du modèle consumériste encore à l'œuvre. Le recyclage n'est ainsi que la solution résultant de l'échec d'un projet de sobriété matière.

Les défis technologiques sont présents pour réussir à développer des emballages réutilisables, à améliorer la recyclabilité des produits ou l'incorporation de matériaux recyclés. Ils font l'objet d'un grand nombre de travaux à l'intérieur d'un dispositif de recherche nouveau qu'est le PEPR (Programme et équipements prioritaires de recherche) entrant dans la « Stratégie Nationale d'Accélération » dédiée au recyclage. Ce PEPR Recyclage permet également de développer un axe de recherche spécifiquement porté par les sciences humaines et sociales, afin de faire un pas de côté. Si les enjeux restent en partie techniques, des réflexions fondamentales doivent être menées sur la place des déchets dans nos sociétés, le rapport à la matérialité que leur existence induit et les modes de consommation et de production afin d'envisager d'accroître leur circularité et d'aller vers davantage de sobriété. Le rapport des déchets à la société et aux individus qui la composent, la manière dont les politiques publiques se saisissent de ces questions, la structuration territoriale des filières industrielles, sont autant de questions sur lesquelles les sciences sociales peuvent construire des connaissances. Comment, dans le monde de l'anthropocène, les déchets circulent-ils ou doivent-ils circuler ? Quelles sont l'importance et la signification environnementale, éthique, économique et sociale de la circulation des déchets ?



Opératrices et opérateurs de tri de batteries usagés discutant des dangers d'explosion
© Bahers, 2019

Par ailleurs, plusieurs idées reçues sont véhiculées sur les déchets. La première est que les déchets s'arrêtent à la première infrastructure de traitement, alors que les rejets des incinérateurs sont traités dans des infrastructures de stockage (des décharges), que les déchets verts compostés sont exportés en agriculture, que les déchets inertes sont enfouis dans des anciennes carrières, ou que les déchets recyclés viennent nourrir des industries de matériaux secondaires à l'autre bout du monde. Ce sont des matières économiques qui débordent et voyagent. La seconde idée reçue est que le recyclage ne s'appliquerait qu'à l'échelle des déchets ménagers, alors que ces derniers sont moins importants dans le métabolisme des sociétés que les déchets des entreprises, de l'agriculture, du BTP et des déchets cachés liés à la fabrication des objets. Cette société du recyclage qu'on nous promet va-t-elle permettre de visibiliser et d'accepter les restes, de manière à remettre en cause l'engrenage productiviste et consumériste ou s'agit-il simplement d'une nouvelle approche de valorisation économique des ressources ?

Pour répondre à ces questions, l'axe SHS du PEPR « Recyclage » comprend une équipe multidisciplinaire composée de géographes, urbanistes, sociologues, anthropologues, économistes, tous rudologues (étude systémique des déchets, des biens usagés et des espaces déclassés).

La première approche de ce projet de quatre ans consiste à questionner quels sont les acteurs et les territoires de l'écologie territoriale du recyclage, c'est-à-dire ces opérations qui extraient,

transforment, nettoient et circularisent les déchets ? La circulation des matériaux recyclés constitue ainsi un nouveau thème d'étude transversal, dont l'une des originalités majeures est sa capacité à fédérer les approches interdisciplinaires ainsi qu'à articuler les démarches analytiques, critiques et appliquées. À l'échelle mondiale, l'exploitation de la mine urbaine est hétérogène entre l'ingéniosité d'entrepreneurs « informels » autodidactes dans les pays des Suds et les technologies de pointe dans les pays des Nords. Entre les deux, des ramifications plus ou moins discrètes, souvent mal comprises, forment l'ossature des flux mondialisés de matières premières recyclables.

La deuxième approche interrogera les changements de comportements d'usagers, en lien avec de nouveaux rôles pour les acteurs publics et privés, face à l'évolution des réglementations et des modèles économiques. La compréhension de la dynamique des normes sociales et du comportement des consommateurs est essentielle pour les actions visant à promouvoir le recyclage. Par exemple, il existe de grandes disparités territoriales en termes de comportement individuel face au tri. Ces phénomènes, considérés au niveau individuel, s'inscrivent également dans des systèmes plus larges de politiques publiques et collectives.

La troisième approche s'attachera à comprendre les pratiques et représentations du recyclage dans l'anthropocène, qu'elles soient formelles ou informelles, spatialement périphériques ou centrales, politiques et matérielles. Ainsi, les déchets sont généralement étudiés sous l'angle de l'optimisation et de la gestion en tant que problème technologique et social. Cette approche tend toutefois à dissimuler les choix qui ont conduit à la situation actuelle et, d'autre part, à naturaliser le caractère jetable des déchets. Il est donc nécessaire de comprendre et de documenter en profondeur « la politique matérielle du recyclage ». Il s'agit ainsi de combiner les approches ethnographiques et historiques des déchets en tant que matériaux jetables, pour comprendre comment des quantités massives de déchets ont été consommées pendant un demi-siècle sans que l'on se préoccupe de leurs propriétés matérielles spécifiques. L'ensemble de ces questions sera abordé par l'axe SHS du PEPR Recyclage.

Jean-Baptiste Bahers, chargé de recherche CNRS, Mathieu Durand, maître de conférences, Le Mans Université, Espaces et sociétés (ESO)

contact&info

▶ Jean-Baptiste Bahers,
jeanbaptiste.bahers@univ-nantes.fr
 Mathieu Durand,
Mathieu.Durand@univ-lemans.fr
 ESO



Célébrations à Bichkek pour les 30 ans de l'IFEAC

En dépit d'une situation géopolitique tendue qui plombe l'activité des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) voisines à Kaboul, Téhéran et Moscou, l'IFEAC a célébré son trentième anniversaire les 10 et 11 novembre 2023 à Bichkek.

Histoire de l'IFEAC

L'Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC, UAR3140, CNRS / MEAE) est l'une des 25 UMIFRE placés sous la double tutelle du CNRS et du MEAE. Il joue un rôle d'opérateur scientifique dans les cinq pays de la région : Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

Installé à Tachkent (Ouzbékistan) en 1993, il est situé à Bichkek (Kirghizstan) depuis 2012. Le seul des cinq pays de la zone dans lequel il demeure difficile de travailler est le Turkménistan, même si des fouilles archéologiques impliquant des collègues français y ont repris en 2023 après avoir été suspendues à cause du Covid-19.

L'IFEAC contribue ainsi, depuis 1993, à l'essor d'une école française de centrasiatistes, dans toutes les disciplines des humanités (allant de l'archéologie jusqu'aux relations internationales). On dénombre ainsi une quarantaine de spécialistes de la région dans les universités françaises, sans compter les dizaines de doctorantes qui assurent la relève des générations. Aucun autre pays européen ne dispose d'une telle implantation scientifique en Asie centrale. Sa principale mission est de soutenir les chercheurs français, européens et centrasiatiques travaillant sur la région.

L'IFEAC possède notamment deux lignes éditoriales majeures : les *Cahiers d'Asie Centrale*, ainsi que la collection « Centre-Asie » aux éditions Pétra.

S'agissant des bourses, qui sont un instrument majeur pour la circulation scientifique entre l'Asie centrale et la France, l'IFEAC coopère de manière étroite avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMH-Paris) dans le cadre du programme ATLAS qui propose une aide à la mobilité postdoctorale de courte durée.

Sur le plan des programmes pluriannuels, l'unité participe à divers projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR), dont l'ANR SPACEPOL, porté par Gülçin Erdi depuis l'Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumezil¹, et l'ANR EUGENE, coordonné par Isabelle Gouarné, chargée de recherche CNRS au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris², Lucia Dierenberger, chargée de recherche CNRS au Laboratoire d'études sur le genre et la sexualité³, associée à l'IFEAC, ainsi que Myriam Paris, chargée de recherche CNRS au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Epistémologie et Sciences sociales⁴. En outre, William Rendu, chargé de recherche

CNRS affecté à l'IFEAC depuis 2022, est désormais porteur du projet ANR PaleoCALM.

L'IFEAC possède un fonds documentaire important et multilingue (en français, russe, anglais et dans les langues nationales des pays de la région). Compte tenu du déménagement de ses bureaux de Tachkent à Bichkek, initié en 2010 et finalisé en 2012, une partie significative des manuscrits et autres publications conservées par l'IFEAC est restée en Ouzbékistan (près de 18 000 références) alors que la bibliothèque de Bichkek s'étoffe progressivement (environ 4 000 ouvrages).

Enfin, rappelons quelle est la composition de son équipe : l'IFEAC rassemble aujourd'hui six collègues titulaires (trois employées locales et trois chercheurs français, dont un directeur) ainsi qu'une doctorante contractuelle du CNRS avec mobilité internationale. L'unité compte également vingt-six collègues associés et accueille annuellement une vingtaine de boursiers ou stagiaires de niveau Master et doctorat.

Les 30 ans célébrés à Bichkek

Pour cet événement à la fois convivial et scientifique, Vincent Fourniau, directeur de l'unité de 1998 à 2002, a fait le déplacement exprès depuis Paris. Trois anciens employés de l'IFEAC à Tachkent étaient également présents : Ulugbek Mansurov (bibliothécaire de 1995 à 2012), Umid Abdulaev (agent administratif de 1995 à 2010) et Stanislav Ashuraliev (chauffeur de 1993 à 2007). Rappelons que l'IFEAC s'est établi sous la houlette du regretté Pierre Chuvin à Tachkent, sur la base d'un accord bilatéral signé en 1993, puis qu'il a dû fermer sur place en 2010 et qu'il s'est pleinement redéployé à Bichkek en 2012.

Afin de contribuer à la dimension régionale des festivités, certaines ambassades françaises de la zone ont envoyé leurs représentants : Laurent Oriol (conseiller de coopération et d'action culturelle à Tachkent) et Xavier Le Torrivellec (attaché de coopération éducative à Astana avec mandat pour le Kirghizstan, par ailleurs docteur de l'EHESS), et Etienne Lancelot (attaché culturel à Bichkek).

D'autres partenaires du réseau français de coopération ont fait le déplacement : Vivien Fouquet (directeur de l'Alliance française d'Almaty et coordinateur régional des Alliances françaises) et Agnès Bousset (nouvelle co-directrice de l'Institut Sorbonne-Kazakhstan).

Vendredi 10 novembre en fin d'après-midi, l'IFEAC a organisé en ses murs une table-ronde rassemblant les six membres de son équipe actuelle, sept chercheuses et chercheurs associés (une collègue d'Almaty et six de Bichkek, dont Amantur Zhaparov,

1. Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumezil (IFEAC, UAR3131, CNRS / MEAE).

2. Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA, UMR7217, CNRS / Université Paris Nanterre / Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis).

3. Laboratoire d'études sur le genre et la sexualité (LEGS, UMR8238, CNRS / Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis).

4. Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR7319, CNRS / Université de Picardie Jules Verne).

autrefois responsable de l'antenne de l'IFEAC à Bichkek), un ancien directeur et trois anciens employés locaux de l'IFEAC (période Tachkent).

Le lendemain, samedi 11 novembre en matinée, un séminaire de recherche autour des travaux doctoraux de Yéléna Mac-Glandières (IFG - Paris 8) a drainé un public anglophone composé d'habitues et de nouveaux usagers de l'IFEAC. Son exposé était intitulé comme suit : *Material geopolitics of the middle-corridor. Ethnographic insights from Kazakhstan (2022-2023)*.

Le même jour, à partir de 17 heures, une réception dans la grande yourte de l'ethno-complexe Supara a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Plusieurs recteurs d'universités locales, ou leurs fondés de pouvoir, étaient présents (Ala Too, IUK, OSCE Academy, AUCA) de même que le directeur des Archives centrales d'État, la directrice des Archives audiovisuelles et la directrice de la bibliothèque de l'Académie des sciences, organismes partenaires de l'IFEAC tous les trois situés à Bichkek. De nombreux collègues locaux, d'anciens stagiaires ou bénéficiaires de bourses ont participé à cette grande fête, de même que l'ambassadrice d'Allemagne, Gabriela Guellil, ainsi que l'ambassadeur d'Ukraine, Valeryi Zhovtenko.

C'était également l'occasion pour Vincent Fourniau (EHESS) d'effectuer le lancement d'un ouvrage dont il a assuré l'édition scientifique : la traduction française du grand œuvre de Nurbulat Masanov, *La civilisation nomade des Kazakhs* (530 pages), désormais publiée aux éditions Pétra. Notons que ce travail

a mobilisé les ressources de l'IFEAC, ainsi que de nombreux collègues français (Isabelle Ohayon, Catherine Poujol, Xavier Hallez, Julien Thorez, Hélène Rousselot) durant plusieurs années. Nurbulat Masanov, disparu en 2006, a beaucoup aidé les boursiers de l'IFEAC menant des recherches au Kazakhstan dans les années 1990 et 2000. Ce lancement d'ouvrage, effectué en présence de son épouse et veuve Laura Masanova, fait figure d'hommage collectif. Par la suite, c'est Xavier Hallez (IFEAC) qui a exposé au public son ouvrage sous presse : l'édition critique des carnets de voyage de Paul Pelliot, traduits en russe et illustrés par les photographies de Charles Nouette provenant des archives du musée Guimet. Enfin, William Rendu (IFEAC) a présenté le projet ANR PaleoCALM qui vise à étudier les premières traces de peuplement dans les hautes altitudes centrasiatiques (Alaï et Pamir) suivant les variations climatiques.

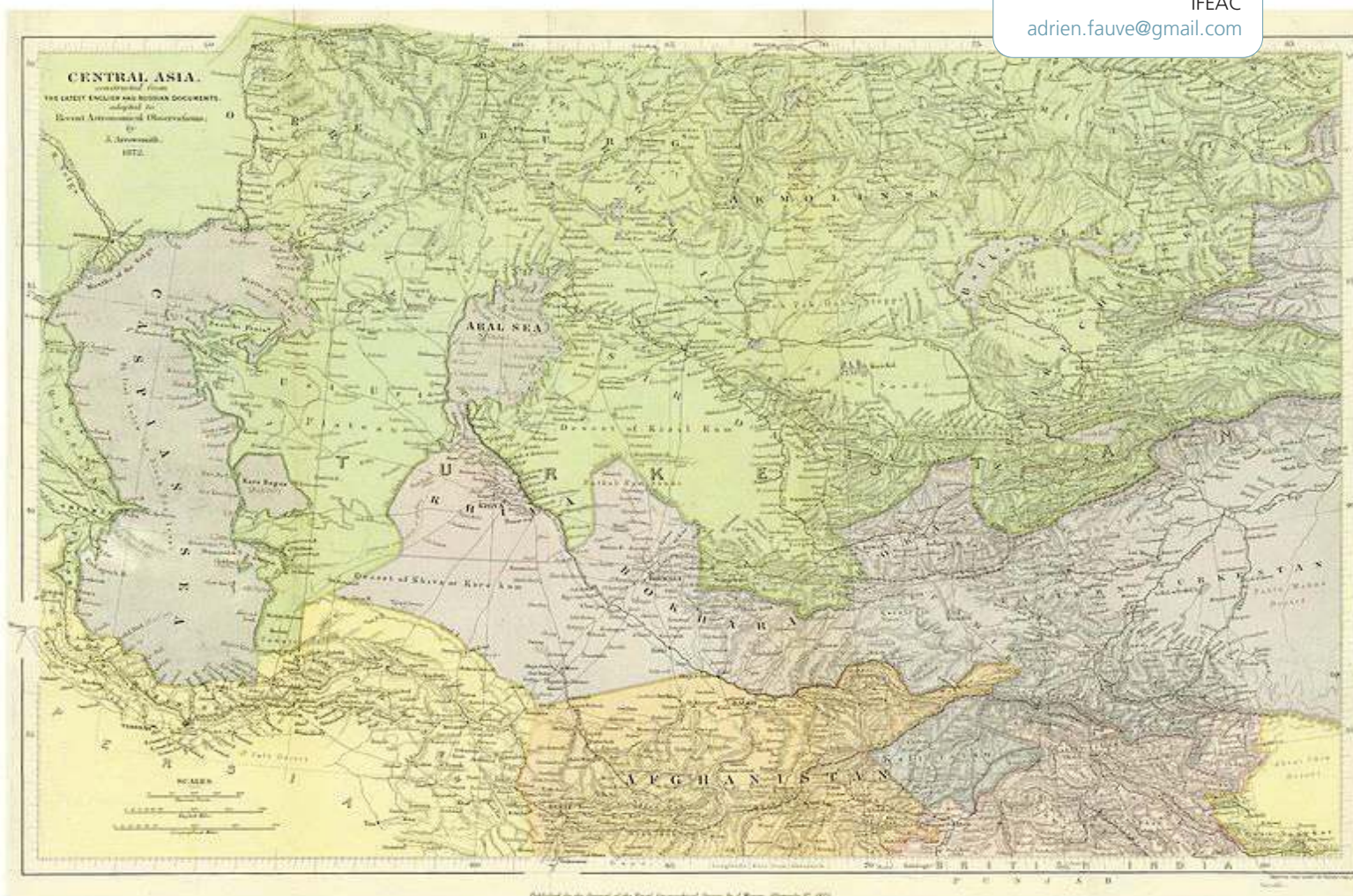
En somme, ce jubilé a permis d'engager un travail de mémoire revenant non seulement sur les riches heures de l'IFEAC mais aussi sur ses passés douloureux. Les résultats de travaux récents ont été présentés à un public nombreux. Après trois décennies d'activité dans la région, on peut prendre acte de la solidité de l'établissement, de la pertinence de sa production scientifique et de l'étendue de son réseau.

Adrien Fauve, directeur de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale

contact&info

► Adrien Fauve,
IFEAC

adrien.fauve@gmail.com



La réflexion prospective en sciences humaines & sociales au CNRS

À l'occasion de la remise du [rapport de prospective](#) du conseil scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales, une [journée d'études](#) réunissant le conseil scientifique d'institut (CSI), l'institut et les sections du comité national, a été organisée le 26 septembre 2023. Cette journée, très riche dans ses contenus comme dans ses échanges, ne saurait être restituée dans sa totalité dans ce dossier. Dans le cadre de la réflexion prospective que CNRS Sciences humaines & sociales va mener dans les prochains mois, il nous a semblé important de partager plusieurs des interventions de la journée, interventions qui donnent un cadre diachronique d'une part et qui sont porteuses de propositions méthodologiques et réflexives d'autre part.

En effet, comme tous les membres des unités mixtes de recherche de CNRS Sciences humaines & sociales, le savent, depuis une dizaine d'années, l'institut définit et soutient des priorités scientifiques. À l'heure actuelle, CNRS Sciences humaines & sociales soutient l'archéologie et l'anthropologie et coordonne un important volet de recherche en sciences de l'Antiquité. L'institut s'attache aussi à renforcer certaines approches méthodologiques : celles relatives aux études aréales ; aux sciences partagées ; aux humanités numériques ; à la conceptualisation et la formalisation, aux analyses qualitatives et quantitatives des données, et à l'expérimentation. Enfin, CNRS Sciences humaines & sociales soutient le développement de recherches sur certains objets : santé, habitabilité de la planète, transitions numériques, éducation, intelligence artificielle.

Ainsi que le rappelle Patrice Bourdelais, directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS entre 2010 et 2017, la mise en œuvre de cette politique scientifique a été élaborée en réponse à une demande de la Cour des Comptes interrogeant le soutien du CNRS à certaines disciplines. La réflexion fortement prospective et prenant en compte toutes les dimensions de l'espace de la recherche française en sciences humaines et sociales, a abouti à la définition de priorités disciplinaires, méthodologiques et thématiques qui orientent de façon privilégiée la politique scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales et sa mise en œuvre concrète. François-Joseph Ruggiu, lors de son mandat à la direction de l'institut entre 2017 et 2021, a souhaité voir interrogées par le CSI certaines de ces priorités, ainsi qu'il l'explique dans son article. Pointant les apports précieux de ce rapport pour la suite de la réflexion prospective de CNRS Sciences humaines & sociales, François-Joseph Ruggiu confirme l'intérêt de la réflexion collective pour se projeter vers le futur des sciences humaines et sociales en France.

Les tables rondes organisées le 26 septembre avaient justement pour objectif de permettre cet échange collectif autour des thématiques du rapport¹. Bien que toutes stimulantes et permettant d'ouvrir les champs de réflexion pour le futur, la table ronde Recherche/Création, en particulier, a relevé sa complexité et, comme le montre Sylvia Girel dans son article, combien il importe de penser ensemble recherche, enseignement et collaboration avec le monde de la création. Le PEPR ICCARE sur les industries culturelles et créatives sera dans les prochaines années un espace clé pour avancer dans cette réflexion.



S'appuyant sur les apports et les pistes de réflexions ouvertes par le rapport de conjoncture et la politique scientifique en cours de CNRS Sciences humaines & sociales, la réflexion prospective entamée en 2022 à travers quelques événements organisés ou soutenus, et notamment une première séquence de prospective sur l'urbain le 2 juin 2023, va prendre une dimension plus forte et plus structurée dans les mois qui viennent². Ce travail est mené en dialogue avec les sections du comité national et plusieurs sections se sont emparées de la proposition d'une réflexion sur leur discipline au sens large. C'est le cas de la section 34 Sciences du langage qui apporte ici son témoignage et partage la méthodologie de travail mise en place. D'autres types de consultation des communautés sont en cours ou vont avoir lieu prochainement et devront permettre de réfléchir ensemble au printemps 2025 aux orientations que nous souhaitons collectivement faire prendre aux sciences humaines et sociales.

Le dernier article de ce dossier est l'œuvre d'un des grands témoins de notre temps : Maurice Godelier, premier directeur du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS et médaille d'or de cet organisme en 2001. Il nous a confié ses réflexions et ses visions pour l'avenir de la recherche.

Caroline Bodolec, directrice adjointe scientifique, CNRS Sciences humaines & sociales

1. Les tables rondes étaient organisées autour des thématiques du rapport de prospective du CSI : Études aréales ; Recherche et création ; Science ouverte, évaluation et internationalisation ; Intelligence artificielle et SHS ; Inégalités dans le recrutement, territoriales, au niveau des carrières des femmes.

2. Plusieurs actions ont été spécifiquement organisées.

Les prémices d'une prospective en sciences humaines et sociales pour le CNRS

Historien et démographe, directeur d'études émérite de l'EHESS et rédacteur en chef des Annales de démographie historique durant de nombreuses années, Patrice Bourdelais est spécialiste de l'histoire des populations (épidémies, santé publique, vieillissement, populations de l'industrie). Il a été directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (aujourd'hui CNRS Sciences humaines & sociales) de 2010 à 2017. En définissant les priorités scientifiques de l'Institut, il a jeté les prémices d'une prospective en SHS.

Au cours des années 2011-2012, un rapport de la Cour des comptes sur les activités de l'Institut des sciences humaines et sociales (maintenant CNRS Sciences humaines & sociales) a mis en cause non la correction de sa gestion budgétaire mais sa politique de recherche ainsi que son périmètre¹. Il suggérait d'abandonner purement et simplement certaines disciplines bien représentées dans les universités et de concentrer ses moyens sur les disciplines rares, en particulier les humanités classiques. Cette proposition avait l'avantage de la simplicité ! Un premier échange au sein de l'équipe de direction de l'institut avait très rapidement fait apparaître que l'approche par les disciplines supposait d'entrer dans le détail des compétences présentées par les chercheurs et chercheuses rattachés à chacune des sections du Comité national. Cette exigence d'analyse précise a conduit à s'interroger sur le degré de similitude entre les profils de spécialisation des enseignantes-chercheurs et chercheuses (E-C) et ceux du CNRS. La contribution de l'institut aux équipes concernait aussi la mise à disposition de personnels ingénieurs de haut niveau ainsi que la régularité et la qualité de la formation permanente de l'ensemble des personnels. En outre, le CNRS déploie et finance de nombreux outils de structuration, à l'échelle nationale et internationale, en collaboration avec les grands établissements et les universités. La priorité scientifique du CNRS exprimée en faveur du renforcement des recherches inter et pluri-disciplinaires a aussi permis de développer de nombreux programmes transversaux entre chercheurs et chercheuses d'unités mixtes de recherche (UMR) installées dans des universités réparties sur l'ensemble du territoire. Il avait paru utile qu'un tel inventaire des plus-values fût précisé dans le contexte de développement d'une politique de recherche partagée avec les grands sites et de notre participation active aux candidatures aux différentes facettes des Programmes d'investissement d'avenir. Nous revenons ici sur les principaux résultats de l'enquête que nous avons alors engagée, en particulier la spécificité des domaines de recherche des chercheurs et chercheuses car elle est moins accessible et connue que les infrastructures de recherche « étoile » (IR*), infrastructures de recherche (IR) et outils mis à la disposition de la communauté des SHS par le CNRS².

Spécificité des chercheurs et chercheuses recrutés au CNRS

Au-delà du rapport quantitatif en SHS entre les E-C et les chercheurs/chercheuses CNRS (environ 22 000 E-C d'un côté, 1 800 chercheurs et chercheuses de l'autre), les situations observées par grands secteurs disciplinaires étaient assez contrastées. Quatre situations prévalaient :

- ▶ certaines disciplines existaient moins voire peu sans le CNRS, par exemple l'archéologie et l'anthropologie ;
- ▶ des thématiques ou sous-disciplines seraient assez peu représentées sans le CNRS, par exemple les mathématisation et modélisation en économie ou en géographie, la linguistique formelle, les sciences cognitives, les études aréales ;

- ▶ les dimensions pluri ou interdisciplinaires comme le dialogue entre linguistique et neurosciences, entre droit et écologie, ou arts et sciences seraient elles aussi raréfiées ;
- ▶ les thématiques émergentes ou très spécialisées par exemple histoire, philosophie et sociologie des sciences, démographie, langues rares seraient en difficulté sans l'apport du CNRS.

Dans les principales unités d'archéologie, les chercheurs et chercheuses du CNRS représentaient entre un tiers et la moitié des effectifs totaux des chercheurs/chercheuses et E-C. En outre, de très nombreuses branches de l'archéologie s'étaient développées depuis les années 1980 en mobilisant des compétences nouvelles venues de disciplines en dehors du domaine des SHS : archéométrie, archéo-botanique, paléo-génétique, paléo-parasitologie, archéométrie (extraction d'ADN ancien, décryptage du génome des populations humaines, animales, végétales). Les activités scientifiques conduites dans les différentes directions scientifiques du CNRS avaient facilité les échanges, les déplacements et les percées méthodologiques de l'archéologie.

En anthropologie, la part des chercheurs et chercheuses du CNRS dans les UMR se situait le plus souvent autour de 50 %. La contribution des chercheurs et chercheuses était tout particulièrement forte en ethnologie dont les travaux constituent la base même de la recherche en anthropologie. Les apports concernaient l'analyse des situations concrètes et les questionnements liés aux transformations que connaissent les sociétés, dans leur diversité et leur complexité (par exemple dans le domaine de la parentalité, de l'adaptation aux nouvelles techniques thérapeutiques ou biomédicales, aux nouvelles technologies). De ce fait, les chercheurs et chercheuses du CNRS contribuaient fortement à la diffusion et à la visibilité de la discipline à l'échelle internationale.

Dans le domaine des mondes anciens et médiévaux, de l'histoire moderne et contemporaine, les études aréales étaient portées par le CNRS et quelques grands établissements, parmi lesquels l'EHESS, l'Inalco, l'Institut d'études politiques de Paris. Il en est de même pour les *global studies*, l'histoire atlantique, l'histoire connectée, l'histoire quantitative. Le CNRS a été très engagé dans le développement de l'ère du numérique dans les sciences de l'érudition, les sciences du patrimoine et des cultures visuelles (Labex RESMED, Hastec, Equipex Biblissima), à nouveau au croisement de disciplines qui relèvent de secteurs scientifiques différents. Dans les sciences du patrimoine, les compétences croisées et complémentaires ont permis des développements précoces dans le domaine de la restitution 3D.

Si l'on considère la recherche en géographie, les plus-values les plus fortes se situaient dans les domaines liés non seulement à la formalisation et à la modélisation (systèmes multiscalaires, simulations multi-agents) mais aussi au renouvellement de l'analyse

1. Mars 2012.

2. Les résultats avaient été présentés au Conseil scientifique de l'Institut en juillet 2013.

spatiale par la modélisation ou la géomatique. La dimension pluridisciplinaire y était particulièrement forte avec CNRS Écologie & Environnement et CNRS Terre & univers dans le domaine de l'écologie de l'environnement ou des hydro-systèmes.

En linguistique, les thématiques de cognition et neurolinguistique, d'aires culturelles extra-européennes et la constitution de corpus et plateformes, le traitement automatique des langues constituaient les apports majeurs du CNRS.

Dans le domaine des lettres et arts, l'apport sur les *classics*, les études classiques, était très important ainsi que sur les humanités numériques ou la culture de la création et des sciences (avec l'Ircam, par exemple).

En droit, les chercheurs et chercheuses du CNRS apportaient des dimensions différentes de celles de la recherche universitaire surtout orientée vers le commentaire des arrêts à la destination des praticiens du droit. Les chercheurs et chercheuses du CNRS étudiaient les usages du droit, des acteurs qui contribuaient à son évolution, ou encore la façon dont les logiques juridiques modifient la vie économique. Une large place était faite au droit comparé.

En sociologie, une partie des chercheurs et chercheuses présentait un profil dont le recrutement aurait été très difficile à l'université, par exemple en sociologie quantitative et méthodes d'observation longitudinales à partir de données individuelles anonymisées. La sociologie des sciences existait aussi surtout grâce au CNRS.

En économie, les chercheurs et chercheuses du CNRS étaient très investis sur le front de la théorie économique et de l'économétrie théorique ; les échanges avec les mathématiciens et les informaticiens y étaient particulièrement nombreux. Le CNRS comblait ainsi une lacune du monde universitaire souvent orienté vers les applications et la valorisation.

Une autre plus-value du CNRS est constituée par les personnels ingénieures et techniciennes qui, comparés à ceux des universités, se caractérisaient par une très forte proportion d'ingénieures d'études et de recherche, à haute technicité et indispensables au développement des recherches nouvelles (informaticiens, statisticiens, cartographes, spécialistes d'humanités numériques...). Le maintien et la progression du niveau technique de ces personnels étaient organisés par des actions de formation permanente très appréciées et uniques dans les SHS françaises.

Les grands outils de recherche organisés par le CNRS

Le CNRS a eu un rôle majeur, parfois unique, dans le développement des grands corpus de données numériques et textuelles mis en ligne et accessibles aux chercheurs et chercheuses, indispensables afin de développer des recherches de type novateur : il suffit de citer *Progedo* (l'accès à la statistique publique), *Adonis* et *Corpus* devenus *Huma-Num*.

Le CNRS était et reste un partenaire important de la vie des Maisons des sciences de l'Homme, dont on connaît le rôle dans l'accès aux IR* par exemple, et la mise en cohérence avec les stratégies nationales de recherche partagées avec les universités et les acteurs importants du domaine comme l'Ined.

CNRS Sciences humaines & sociales assurait aussi la création,

avec ses partenaires universitaires, de réseaux nécessaires au développement de nouvelles recherches (groupements de recherche, groupements d'intérêt scientifique), à l'échelle nationale ou internationale. Il s'agissait parfois de lieux de recherche mixtes à l'étranger : unités mixtes internationales (UMI)³ et unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), en cotutelle avec des universités des pays hébergeurs pour les premières, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour les secondes.

Enfin, le domaine de l'information scientifique et technique constituait l'un des domaines stratégiques du CNRS. CNRS Sciences humaines & sociales a participé à la mise en œuvre de l'archive ouverte Hal, à celle de l'édition électronique ouverte, par le biais de CAIRN et de CLEO devenue OpenEdition. Autant d'initiatives qui ont profondément modifié les pratiques de travail et de lecture de tous les chercheurs/chercheuses et E-C.

Il conviendrait encore d'ajouter la diffusion de bonnes pratiques dans le domaine de la publication des revues scientifiques, un programme d'aide à la traduction en langues étrangères, et l'outil Ribac qui permet aux chercheurs et chercheuses de construire, au fil de l'eau, leur rapport d'activité annuel en mémorisant tous leurs types d'activités (publications, conférences, participations à colloques, valorisation...).

Nous avons privilégié ici la mise en évidence de la spécificité du profil des chercheurs et chercheuses recrutés par le CNRS par rapport à leurs collègues E-C, quelle que fût la discipline considérée. Cela traduisait avant tout des logiques de recrutement très différentes. Tous les collègues qui ont participé à des commissions de recrutement dans les universités savent que l'objectif principal, surtout dans les universités de taille petite ou moyenne, était de répondre à l'afflux des étudiants en trouvant d'excellents généralistes des grands domaines à enseigner dans chaque discipline. Les candidats qui proposaient des profils plus spécialisés, sur des domaines pointus (sociologie des sciences par exemple) ou des thématiques émergentes (la pratique des humanités numériques) avaient, dès lors, moins de chances de retenir l'attention des commissions. Les collègues qui siégeaient en section du CNRS et les jurys d'admission aux concours connaissaient ces pratiques et ont tenté d'en compenser les effets en recrutant de façon différente des universités, sur des domaines plus spécifiques, des approches pluridisciplinaires, des thématiques émergentes, que confortaient les postes dits colorisés. La plus-value des recrutements du CNRS était là ; son apport et son effet d'entraînement ont été décisifs dans de très nombreux pans de la recherche. La complémentarité entre les chercheurs/chercheuses et les E-C était sans aucun doute plus forte que celle qui était perçue avant l'enquête. La plus-value du CNRS dans le domaine des grands équipements et des outils spécifiques est davantage connue d'autant que les développements innovants des recherches en SHS ne peuvent aujourd'hui en faire l'économie au risque d'un déclasserement international. Finalement, ces plus-values étaient beaucoup plus fortes et diversifiées que ce à quoi nous nous attendions.

contact & info

► Patrice Bourdelais
patrice.bourdelais@ehess.fr

3. Les UMI sont devenues des *International Research Laboratories* (IRL).

Un premier jalon vers une prospective SHS

Professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, François-Joseph Ruggiu est membre de la Maison française d'Oxford (MFO, UAR3129, CNRS / MEAE / Université d'Oxford). Il étudie l'histoire de la famille du XVI^e au XIX^e siècle dans une perspective d'histoire démographique et d'histoire sociale. Il travaille également sur les sociétés coloniales du début de la période moderne, en particulier sur les élites d'origine européenne. Il a été directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (aujourd'hui CNRS Sciences humaines & sociales) de 2017 à 2021, et le premier à commander un rapport prospectif au Conseil scientifique d'Institut.

La mission principale d'un Conseil scientifique d'un Institut (CSI) du CNRS est de conseiller et d'assister par ses recommandations la direction de cet institut. Ses membres, dont il faut rappeler ici que la mission est bénévole et qu'elle s'ajoute aux nombreuses activités qui sont celles des enseignantes-chercheurs et chercheuses et des chercheurs/chercheuses, acceptent donc de se consacrer à l'analyse, à la compréhension et à l'amélioration, par ses avis, de la politique scientifique de l'institut. C'est une tâche exigeante et il faut immédiatement souligner la contribution remarquable que représente le rapport de prospective élaboré en 2022 par le CSI présidé par Nathalie Vienne-Guérin. Celui-ci a, en effet, tenu le pari d'une réflexion scientifique menée sur cinq des piliers de l'action de l'Institut des sciences humaines et sociales (maintenant CNRS Sciences humaines & sociales). Certains, comme les études aréales ou la science ouverte, ont été mis en place dès le mandat de Patrice Bourdelais alors que d'autres, comme les liens entre Intelligence artificielle et SHS ou entre recherche en SHS et création, sont apparus plus récemment. La dernière partie consacrée aux inégalités articule de façon originale une analyse sur la recherche dans ce domaine et une réflexion sur les carrières des chercheurs et des chercheuses au CNRS.

Émanant d'une instance du Comité national, le rapport de prospective rendu par le Conseil scientifique d'institut apporte une série d'éléments qui seront indiscutablement utiles à la direction de l'institut. Le fait que CNRS Sciences humaines & sociales doive agir en fonction d'une politique scientifique cohérente est une évidence qui s'est imposée avec une force particulière dans les années 2010 alors qu'était repensée la place des différents acteurs du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en France. Face à la diversité des disciplines, des champs de recherche, des terrains qui composent les sciences humaines et les sciences sociales, CNRS Sciences humaines & sociales doit, en effet, soutenir à la fois l'excellence générale des recherches menées dans les unités de recherche dont il est tutelle ou cotutelle, le maintien de ses plus-values identifiées de longue date, et qu'a rappelé Patrice Bourdelais, et le développement d'un certain nombre de domaines stratégiques pour le CNRS et pour la recherche française. Or, la direction de l'institut ne peut les définir seule ; elle a besoin de s'appuyer sur l'expertise des communautés scientifiques et le Conseil scientifique d'Institut est le lieu idéal pour qu'elle se déploie. S'inscrivant dans un mouvement déjà initié sous la présidence de Cécile Michel, Nathalie Vienne-Guérin a engagé les membres du CSI dans une réflexion destinée à évaluer et à aider le développement de certaines des plus-values de CNRS Sciences humaines & sociales comme à envisager le futur de certaines thématiques stratégiques. Elle a trouvé sa méthode en mettant en place des groupes de travail qui ont procédé à des auditions et qui ont été capables de mener un travail en profondeur qui légitime les recommandations qui sont faites.

Ce travail est d'autant plus important qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de lieu en France pour mener une réflexion sur les grandes orientations des SHS à l'échelle nationale. Ce n'est pas la mission

du Hcéres, même s'il y a eu d'intéressantes tentatives de rapports disciplinaires, par exemple en archéologie. Quant à l'Alliance Athéna, qui fait paraître régulièrement des ouvrages de fond sur des thèmes transversaux, elle n'est pas, à ce jour, dimensionnée pour mener un travail systématique et régulier de prospective scientifique pour l'ensemble des SHS. Or, mener ce travail est essentiel et, d'abord, parce que la réflexion sur la science et la réflexion sur les moyens de la développer vont de pair, contrairement à une croyance répandue. La seconde raison est qu'il y a une réelle nécessité à anticiper les domaines scientifiques sur lesquels les forces de recherche doivent être impérativement préservées, ceux sur lesquels elles doivent être développées et, enfin, ceux sur lesquels elles pourraient être réduites, en particulier si la réflexion est portée à l'échelle européenne. Comme l'a très bien montré le groupe de travail sur les études aréales, qui a pu travailler sur plus de dix ans de politique scientifique du CNRS, les cartographies réalisées dans le cadre des livres blancs produits dans la foulée de la création des groupements d'intérêt scientifique (GIS) ont été essentielles pour organiser la relève des générations alors même que les institutions de l'ESR française ne coordonnent pas leur politique de recrutement.

Au-delà de ces considérations générales, le dense rapport de prospective rendu par le Conseil scientifique d'Institut livre quatre enseignements principaux. Le premier est une validation du travail accompli par CNRS Sciences humaines & sociales depuis de nombreuses années pour une structuration de niveau intermédiaire, c'est-à-dire entre l'échelle des unités de recherche et celle des établissements, des communautés de recherche. Les groupements de recherche (GDR) du CNRS et les GIS ont cessé d'être des petits projets de recherche, rendus inutiles avec la création de l'Agence nationale de la Recherche ou encore le développement des appels à projet des Idex, pour devenir des outils d'organisation et de mobilisation des forces de recherches. Ce changement d'orientation a été un succès global même si les structures ainsi créées ont pu connaître des fortunes diverses. La création au sein de l'institut d'une direction adjointe scientifique chargée des réseaux est le signe de cette importance nouvelle de cette forme de structuration.

Le deuxième enseignement de ce rapport est de rappeler qu'il est essentiel de considérer l'ensemble de l'écosystème de la recherche. Une analyse qui aurait les yeux fixés uniquement le nombre d'enseignantes-chercheurs et chercheuses et de chercheurs/chercheuses ne verrait, en effet, qu'une partie du tableau. La place des doctorants, en particulier des doctorants financés dont le nombre augmente, dans le dispositif de recherche est absolument cruciale et l'institut joue son rôle dans ce domaine en ouvrant des contrats doctoraux liés à ses domaines prioritaires. Le rôle des ingénieures et des techniciennes est également souligné et rappelle la nécessité de penser ensemble, pour les domaines particulièrement soutenus, la recherche et le soutien ainsi que le support à la recherche.

Un troisième apport est de nous rappeler qu'il y aura sans doute des problèmes que la direction de l'institut ne résoudra pas ou, plutôt, pas dans l'immédiat. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'il faut cesser de se les poser comme le fait le CSI. L'articulation des études aréales et des recherches disciplinaires, bien posée dans le rapport, est ainsi une question récurrente. Il en va de même de la relation entre les sections qui sont pluridisciplinaires et les commissions interdisciplinaires (CID), et d'autant plus que CNRS Sciences humaines & sociales est très actif dans trois d'entre elles (CID 52, 53 et 55¹). Troisième exemple présent dans le rapport, la place du livre dans l'évaluation des carrières est un point qui restera sans doute longtemps discuté.

Le quatrième et dernier apport majeur de cette prospective, selon moi, est de montrer qu'elle ne se fait pas seule mais qu'elle doit tenir compte des orientations des principaux partenaires du CNRS, les universités au premier plan, mais aussi les autres organismes de recherche et les autres ministères, en particulier le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Dans les discussions avec ces différents partenaires, il convient que la direction de l'institut puisse compter sur l'appui scientifique et sur le soutien politique de l'ensemble des communautés qu'elle sert d'autant plus que se profile la montée en puissance de l'échelle européenne. Même si les questions de souveraineté nationale ne s'effaceront pas, ou très lentement dans certains secteurs, il sera, en effet, de plus en plus difficile dans les années à venir de penser l'évolution d'un champ de recherche en SHS sans inclure, dans le bilan et dans la prospective, les recherches menées au sein des principaux partenaires européens de la France. C'est évident par exemple en matière de science ouverte, où l'avance prise depuis les années 2000 par la France, beaucoup grâce au CNRS, lui permet de penser sur les grandes orientations européennes ou sur l'intelligence artificielle. Et, là aussi, la politique très volontariste menée par CNRS Sciences humaines & sociales en matière de réseaux trouve un nouvel horizon, une nouvelle frontière. Pour conclure, il est indispensable que ce rapport de prospective soit lu et utilisé par la direction de CNRS Sciences humaines

& sociales. Il est fruit d'un travail sérieux et intense de la part d'un groupe de collègues qui ont pris la peine de dépasser leurs appartenances pour mettre leurs compétences générales d'enseignantes-chercheurs et chercheuses, de chercheurs/chercheuses, d'ingénieures et de techniciennes au service d'une réflexion collective sur la prospective scientifique en matière de sciences humaines et sociales. Il est à espérer que le prochain conseil de l'Institut poursuive la tâche ainsi commencée. Nos collègues ont ainsi permis à la directrice de l'institut, Marie Gaille, et à toute son équipe, d'affiner sa stratégie et ses outils. L'engagement et l'efficacité de CNRS Sciences humaines & sociales sur les priorités étudiées par le CSI ont d'ailleurs été également salués par le dernier rapport du Hcéres concernant le CNRS. Nos collègues du CSI ont donné à la communauté des SHS leur expertise et leur temps ce qui est, peut-être, la chose la plus précieuse dans nos agendas si chargés. Ayant eu la chance de participer à leurs premiers travaux, je leur dis toute ma reconnaissance et je leur adresse mes remerciements les plus vifs.

► [Rapport de prospective 2023](#)

contact&info

► François-Joseph Ruggiu,
MFO
[francois-joseph.ruggiu@
sorbonne-universite.fr](mailto:francois-joseph.ruggiu@sorbonne-universite.fr)

1. CID 52 : Environnements sociétés : du savoir à l'action ; CID 53 : Sciences en société : production, circulation et usages des savoirs et des technologies ; CID 55 : Sciences et données.

La recherche/création à l'œuvre dans la production et diffusion des savoirs scientifiques. Une prospective en cours.

Professeure à Aix Marseille Université, sociologue, Sylvia Girel effectue ses recherches au Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS, UMR7064, CNRS / AMU / Sciences Po Aix-en-Provence). Chargée de mission « Arts, cultures & sciences » pour l'université, au sein de la mission Interdisciplinarité(s), elle a par ailleurs créé et coordonne un Observatoire des publics et des pratiques de la culture – Sciences & société.



To record water during days / Med. Chapelle des Jésuites de St. Omet © Javiera Tejerina-Risso

« L'art peut des choses seulement parce qu'il s'agit de l'art »
Thomas Hirschhorn, artiste

La journée organisée le 26 septembre 2023, s'appuyant sur le rapport de prospective de son conseil scientifique¹, abordait le thème « recherche et création », posant la question de la place et du rôle du CNRS dans ce domaine. La diversité des projets, des programmes et des réalisations/événements proposés ces dernières années, leur augmentation, l'engagement significatif de certains chercheurs et chercheuses dans ce champ, mais aussi la perplexité d'autres quand l'art s'invite dans la démarche scientifique, engagent en effet à mieux connaître et valoriser la place de la recherche/création dans la production des connaissances et la transmission des savoirs aujourd'hui.

La recherche/création en SHS

Le texte rédigé par Isabelle Luciani, Nathalie Vienne-Guerrin, Giuliano Volpe² montre bien le processus qui a vu évoluer la place de la recherche/création dans le monde des sciences humaines et sociales dans un contexte de transformation de l'enseignement supérieur, face à la nécessité pour les écoles d'art d'intégrer la recherche dans leur cursus, avec une pluralité d'initiatives au sein

des universités, des laboratoires et des écoles d'art (programmes de recherche, création de mentions de thèses spécifiques, etc.) Du côté des mondes de l'art, ce processus s'inscrit plus largement dans un contexte d'évolution des pratiques des artistes qui ont particulièrement investi ces dernières années des thématiques d'actualité et des sujets de société qui sont au cœur des recherches en SHS, mettant aussi en place des modalités de travail, des expérimentations qui croisent sur bien des points celles mises en œuvre par les chercheurs et chercheuses. Il y a donc un double mouvement de fond qui engage à dépasser des approches où l'art est au service des SHS, où les SHS sont au service de l'art pour viser « une problématisation de la pratique artistique en vue de produire de nouveaux savoirs esthétiques, théoriques, méthodologiques, épistémologiques ou techniques »³. Cela permet des croisements disciplinaires originaux et parfois inédits (arts plastiques et mécanique des fluides, photographie et neurosciences, théâtre et robotique, cinéma et sciences de la nature, sculpture et physique quantique, etc.), impliquant une dimension réflexive sur les disciplines elles-mêmes, sur l'interdisciplinarité et sur la manière de produire des

1. Rapport de prospective 2023, « Recherche et création : place et rôle du CNRS ? ».

2. *Ibid.*

3. Pour une définition plus complète, voir [Hexagram](#), le site du réseau de recherche-création en arts, cultures et technologies canadien.



Gauche : Vue de l'exposition *Sculpter le soi*, espace agnès b., 2017 © Lila Neutre
 Droite : *Kosupure n°1*, série *Manga Mania*, impression jet d'encre, 96 x 128 cm, 2014 Lila Neutre

connaissances scientifiques aujourd'hui. La dimension esthétique des propositions joue sur des effets réceptifs que d'autres formes de communication (plus académiques) ne permettent pas, et ouvrent, notamment pour le grand public, mais tout autant pour la communauté des chercheurs et chercheuses, un espace des possibles et l'opportunité d'une expérience sensible pour comprendre et appréhender autrement les mêmes faits.

Un champ, un domaine, une discipline ?

Ainsi, « la figure de l'artiste-chercheur connaît aujourd'hui un engouement autant dans les milieux académiques qu'artistique. Elle est largement encouragée et soutenue par les politiques publiques actuelles, qui y voient une réponse aux enjeux liés à l'innovation »⁴. Pourtant comme indiqué dans le rapport, cette effervescence n'a pas encore construit un champ disciplinaire clairement délimité, et laisse encore certains dans une certaine perplexité. Les formats et propositions en recherche/création sont en effet parfois bien différents des formats académiques habituels – justement parce qu'ils intègrent la création – et de ce fait perçus comme manquant de rigueur et de scientificité. À cela s'ajoute un certain nombre de confusions, liées à la « multiplication des terminologies [...] : "recherche-création", "recherche et création", "recherche en création", "projets-enseignements" »⁵ ; il y a aussi une manière de considérer « recherche » dans l'expression « recherche et création » qui tend à confondre les recherches nécessaires, préalables à tout travail (en SHS comme en art) et la recherche/création telle que définie plus haut. Pour bien mesurer les enjeux, et le tournant qui s'opère, c'est aux humanités numériques que la recherche/création peut être comparée. L'un et l'autre sont des domaines transversaux qui ont en commun de ne pas être « une discipline », ni non plus un courant (comme peuvent l'être les *cultural studies*), ni encore un champ pluri-transdisciplinaire déterminé par une thématique (comme c'est le cas pour les études de genre). Comme en humanités numériques, si pour la reconnaissance scientifique et la structuration du domaine de la recherche/création il convient de définir un périmètre de ce qui en relève, cela ne doit pas se faire par un nivellement ou au détriment des ancrages disciplinaires.

De la même façon qu'un étudiant en sociologie qui utilise la photographie pour une approche de type sociologie visuelle ne devient pas « artiste photographe », un étudiant qui sort de l'école nationale de la photographie et fait une thèse en croisant création photographique et approche sociologique ne devient pas pour autant « sociologue ».

L'art de la thèse en recherche/création

Le développement de la création de mentions de thèses en recherche/création est un bon indicateur de l'évolution du domaine. En effet, comme indiqué dans le rapport de prospective, se « construit assez massivement une première génération de post-doctorant.e.s titulaires de diplômes en recherche-création » et des collectifs se mettent en place parmi lesquels le **CIREC**, un centre de recherche-création sur les mondes sociaux ; comme pour d'autres secteurs (par exemple la médiation culturelle) c'est bien souvent par l'émergence de formations, de mentions dédiées, que la légitimité s'acquière. Pour illustrer le type de travail produit par les doctorants, on pourra citer celui de **Lila Neutre**, **Javiera Tejerina** (toutes deux diplômées du doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » d'Aix Marseille Université), et celui de **Mélanie Joseph**, doctorante. Leurs recherches sont exemplaires de ce que la dimension création alliée à une (ou des) discipline(s) des SHS permet de produire en termes d'effet de connaissance.

Lila Neutre dans « *Sculpter le soi : le corps social comme dispositif de résistance, l'apparence comme poétique de survie* » croise photographies et sociologie pour questionner l'apparence, le corps et l'identité.

Javiera Tejerina, artiste plasticienne pluridisciplinaire, travaille sur les flux et le mouvement de la mer, sur les rivages et l'érosion du littoral ; création plastique, savoirs scientifiques et mécanique des fluides se conjuguent pour produire des œuvres qui documentent, interrogent, donnent à voir les transformations à l'œuvre dans l'environnement maritime.

4. « *Artistes-chercheurs : de l'atelier au laboratoire* », *Le Quotidien de l'art*, 8 décembre 2023.

5. Rapport, *op. cit.*



Gauche : *To record water during days / Med.* Chapelle des Jésuites de St. Omet © Javiera Tejerina-Risso
Droite : *To be called a name.* Performance et projection, Médiathèque Chalucet, Toulon, Mai 2022 © lou.karczynski@gmail.com

Mélanie Joseph dans « Les invisibles entre réels et fictions » questionne la condition et la place des sourds dans la société ; elle convoque les arts plastiques, l'esthétique, la sociologie et l'histoire, pour créer des vidéos et performances qui donne à expérimenter et à voir.

Dans les thèses (mais comme pour nombre de projets recherche/création en général), on observe une grande diversité de formes (œuvre, spectacle, exposition, livre, etc.), source de débats, voire de tensions dans le jury. Dans les disciplines « classiques » des SHS on s'accorde globalement sur les attendus académiques, pour les thèses recherche/création c'est plus complexe, elles sont souvent à l'interface des thèses dites « pratiques » et des thèses « classiques », la difficulté étant liée à l'évaluation conjointe de la dimension esthétique/artistique et de la dimension analyse/recherche⁶.

Pistes, prospectives et mise en perspective

Face à cette réalité, d'un développement visible et valorisé, d'une hétérogénéité manifeste et de contraintes spécifiques, plusieurs pistes d'action peuvent être proposées. En tout premier lieu pour les thèses et réalisations identifiées recherche/création, il y a la nécessité de faire un état des lieux comparatif et analytique de ce qui se pratique en France pour avoir une compréhension fine de l'existant, des acteurs impliqués et des réseaux constitués. Du côté des thèses, la création d'un intitulé de mention spécifique⁷ permettrait une reconnaissance, une visibilité et une légitimité pour les docteurs en recherche/création, mais plus généralement pour ce domaine.

Un autre point majeur vise à opérer une transition dans les représentations et la perception de la place de la recherche/création au sein même de nos disciplines, la dimension

scientifique, la rigueur, la capacité à produire des connaissances n'étant pas acquise pour tous dès que l'art fait son entrée.

Pour compléter l'état des lieux, une prospective au niveau européen, et plus largement au niveau international, permettrait de repérer les bonnes pratiques, mais tout autant ce qui est problématique. Magali Uhl, indique qu'« au Québec la séparation entre les disciplines et le cloisonnement est moins fort qu'en France » et « dans de nombreux pays comme les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, ou bien encore la Finlande on tend à considérer que l'intérêt d'une telle discipline est précisément de reconnaître de nouvelles formes de langage scientifique : ou plutôt, une pensée et des savoirs qui s'expriment dans la forme. »⁸ Savoir ce qui se fait ailleurs pour évaluer et apprécier la spécificité de ce qui se construit ici, et pour structurer un domaine dont les atouts pour développer le dialogue sciences et société ne sont plus à démontrer.

Merci à Lila Neutre et Solveig Serre pour les échanges qui ont nourri cette contribution.

contact&info

► Sylvia Girel,
MESOPOLHIS
sylvia.girel@univ-amu.fr

6. Un article co-écrit avec Lila Neutre est en préparation sur ce sujet.

7. Le Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias (resCAM) en parlait déjà en 2014.

8. Rapport, *op. cit.*

Les sciences du langage : quels défis pour demain ?

Directeur de recherche CNRS au *Laboratoire Parole et Langage* (LPL, UMR7309, CNRS / AMU), Serge Pinto préside la section 34 dédiée aux sciences du langage, au sein du Comité national de la recherche scientifique. Avec l'ensemble des membres de la section, il a souhaité engager un dialogue avec les directeurs et directrices d'unités de la discipline afin d'identifier conjointement les défis de demain en science du langage. Il nous livre ici son retour d'expérience.

La rédaction du [rapport de conjoncture](#) est une étape importante lors du mandat des sections du comité national de la recherche scientifique (CoNRS). Ce rapport a pour objectif « d'analyser les enjeux actuels de la recherche et les perspectives ouvertes par les principales découvertes de leur discipline ou groupe de disciplines ». On voit dans cet objectif le terme de *perspectives*, qui vient compléter celui de *prospectives* qualifiant le [rapport des conseils scientifiques d'instituts](#) du CNRS. Quelle est la différence entre les deux termes ? C'est très probablement une brève histoire de temps.

Si la *prospectives* est le regard scientifique sur l'avenir, et la *rétrospective* le regard scientifique sur le passé, la *perspective* « serait le résultat des deux démarches conjointes qui aboutiraient à la finalité suprême qui est la compréhension du présent »¹. Perspective et prospectives sont donc au cœur du rapport de conjoncture.

La section 34 du CoNRS, dédiée aux sciences du langage, s'est inquiétée de devoir répondre seule à l'ancrage — dans le temps et dans l'espace — de ses disciplines. Ainsi, nous avons contacté les directrices et directeurs d'unités rattachées de manière principale ou secondaire à notre section, pour les inviter à engager avec nous un dialogue collégial, afin d'identifier de manière commune non seulement les verrous et les obstacles, mais également les défis et les ouvertures auxquels notre communauté scientifique fait face. Forts de ces échanges, nous avons surtout souhaité être au plus proche de la réalité des laboratoires dans les constats et propositions dont nous nous proposons de rendre compte dans notre rapport de conjoncture. Et ainsi établir des éléments prospectifs — tournés vers l'avenir — que nous aurions établis ensemble.

Nous avons tout d'abord proposé aux directrices et directeurs d'unités de répondre à un questionnaire en ligne leur permettant :

- ▶ D'ancrer, d'une part, leur laboratoire dans la série de mots-clés — sous-disciplines des sciences du langage — associée à notre section et, d'autre part, d'en décrire dans les grandes lignes les positions théoriques et méthodologiques.
- ▶ D'identifier parmi ces sous-disciplines celles qui leur semblaient « en danger », et pour quelles raisons, comme : la diminution de la représentativité de ces sous-disciplines aux niveaux national et international, la diminution de leurs représentations dans l'enseignement, la perte d'attention/intérêt des institutions au regard de ces champs de recherche, le peu de financements pour de tels projets de recherche, etc.
- ▶ De partager avec nous s'ils avaient identifié avec les membres de leur laboratoire des thématiques/sous-disciplines nouvelles ou émergentes et qui, à leur avis, méritaient attention de la part de la communauté des sciences du langage.
- ▶ De nous communiquer s'ils avaient déjà élaboré ou bénéficié de stratégies spécifiques pour le développement de certaines thématiques/axes de recherche, et la (les) motivation(s) qui les a (ont) amené(s) à identifier de tels axes, comme par exemple : la soumission/obtention de grands appels d'offre nationaux, européens, internationaux, chaires de professeurs junior, la proposition/obtention de coloriations de poste CNRS, la définition d'une politique scientifique de laboratoire sur les postes d'enseignants-chercheurs, etc.

▶ Une dernière partie de ce questionnaire permettait une rédaction libre concernant les possibles priorités thématiques que les laboratoires avaient pu identifier, et les aspects de prospective en sciences du langage qui leur semblaient importants de partager, discuter, élaborer avec l'ensemble de la communauté.

Il nous a semblé que cette consultation a été bien accueillie, avec un taux de participation de l'ordre de 90 % concernant les laboratoires rattachés de manière principale à notre section, et 60 % pour les laboratoires rattachés secondairement. Les réponses à ce questionnaire nous ont donné des pistes de réflexion, d'interprétation, que nous avons pu, dans un deuxième temps, présenter aux directrices et directeurs de laboratoire lors d'une rencontre en présentiel. Cela a permis d'aborder plusieurs difficultés que l'on pourra qualifier de transversales, propres à l'ensemble des communautés scientifiques qui font face non seulement à des crises dépassant le cadre de leurs disciplines, mais également à des obstacles plus spécifiques aux sciences du langage, comme par exemple leurs impacts sociétaux.

Il nous a semblé que cette rencontre, qui a eu lieu le 25 septembre 2023, a elle aussi été bien accueillie, avec la présence ou la représentation de la quasi-totalité des laboratoires rattachés à notre section. Ceci est un premier résultat en soi : l'engouement pour l'événement atteste du besoin ressenti pour échanger autour de ces problématiques. En présence également du directeur-adjoint scientifique en charge de notre section, cette journée a permis de mettre des mots sur les obstacles, d'en identifier parfois la nature, et de les confronter aux réalités diverses des autres collègues. Le but commun était d'élaborer des perspectives dont le passé (la *rétrospective*) permet d'ancrer la conjoncture en sciences du langage — sa situation actuelle — dans un avenir à construire ensemble (la *prospectives*).

L'interprétation de ces échanges, les résultats de cette consultation et de cette co-construction figurera dans le rapport de conjoncture de notre section. Mais au-delà de cette restitution, il s'est imposé à l'ensemble des acteurs la volonté de réitérer ces échanges, de prolonger ce dialogue et d'ancrer ce partage de manière durable dans le temps. Peut-être que finalement, la première conclusion que nous pouvons rapporter ici est le besoin pour les acteurs de notre communauté scientifique, du moins *hic et nunc*, de communiquer, d'échanger, de rassembler et de partager, et ce de manière régulière.

Que ces quelques mots viennent de la section 34, celle des sciences du langage, relèvera peut-être de l'évidence. Si cela va sans dire, cela va encore mieux en le disant.

contact&info

▶ Serge Pinto,
LPL

serge.pinto@univ-amu.fr

1. Valaskakis K. 1975, Prospective, rétrospective et perspective : un essai de modélisation du temps, *L'Actualité économique*, 51(2) : 209-228.

Maurice Godelier, un grand témoin au service des sciences humaines et sociales du CNRS

Anthropologue, directeur d'études émérite de l'EHESS associé au Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO, UMR7308, CNRS / AMU), Maurice Godelier intervient sur de nombreux sujets au cœur de la compréhension du monde contemporain : les relations hommes/femmes, l'économie, l'imaginaire, entre autres. Premier directeur du Département des Sciences de l'Homme et de la société du CNRS, de 1982 à 1986, il a reçu la médaille d'or du CNRS en 2001. Lors de la journée de prospective du 26 septembre, le chercheur a proposé quelques réflexions et propositions de recherches à engager pour l'avenir des sciences humaines et sociales.

Chers Collègues,

Tout d'abord merci à Marie Gaille et au CNRS de m'avoir invité à participer de loin et pour une faible part à votre journée de réflexion.

Avant de suggérer des thèmes de recherche et de réflexion, j'insiste sur le fait que le CNRS doit continuer à soutenir des domaines de recherche qui ne sont pas d'actualité, l'archéologie, l'histoire antique et médiévale de la France et de l'Europe, la connaissance des langues et des littératures étrangères, etc. Le CNRS en est toujours le support le plus constant en association avec les groupes de recherche universitaire. Mais je ne connais plus l'état des forces du CNRS.

Se tourner vers l'avenir implique de partir du présent et du passé proche et sur le plan international et sur le plan national, et y discerner des faits sociaux porteurs de problèmes que les sciences sociales ont la responsabilité d'analyser.

Au niveau international, l'attentat contre les *Twin Towers* à New York en 2001 fut le premier coup de semonce contre les États-Unis et l'Occident et le prélude aux attaques contre l'ordre mondial dominé par les États-Unis et l'Occident depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et surtout depuis 1980 où les États-Unis étaient devenus non plus une super-puissance mais une hyper-puissance. S'ensuivirent deux décennies de guerres (en Afghanistan, en Irak) perdues par les États-Unis et de guerres gagnées par la Russie (Tchéchénie, Géorgie, Crimée). Le passé international le plus proche est l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022.

Le présent de la France

On a assisté à deux faits majeurs qui posent problèmes et nécessitent d'être mieux compris, donc analysés de plus près.

Tout d'abord les limites de la démocratie représentative sont clairement apparues à travers le fonctionnement récent de l'Assemblée nationale. Comment trouver des solutions relativement acceptées et soutenues pour faire face à deux problèmes dont les racines sont internationales : la transition énergétique et l'inflation. Problèmes qui exigent une réponse nationale mais intégrée dans un front international. De nouveau des gens ont faim en France.

Le deuxième problème, cette fois particulier à la France : comment comprendre les émeutes qui ont explosé le 27 juin 2023 à la suite de la mort du jeune Nahel M., tué par un policier à Nanterre. Émeutes d'une ampleur inédite, d'une violence extrême, avec des attaques répétées contre des services publics et contre des élus et des fonctionnaires. 1 000 bâtiments brûlés ou pillés, 250 attaques de commissariats, plus de 700 blessés chez les policiers, etc.

De cet état de faits nationaux et internationaux, j'en ai conclu que plusieurs champs et programmes de recherche s'imposent aux chercheurs français dans les sciences sociales. J'en ai sélectionné cinq.

Enquête chez les jeunes de 15 à 30 ans

Leur rapport à l'avenir, leur avenir : celui de la France, celui du monde, confronté à la transition écologique mais aussi aux tensions entre pays autoritaires et dictatoriaux et pays démocratiques de l'Europe au Japon, sous protection des États-Unis.

Ont-ils envie de s'engager, mais pour quelles causes et avec quel espoir ? Ou veulent-ils s'en sortir au jour le jour, sans ambition et en s'efforçant d'avoir une vie plus équilibrée entre le travail, les loisirs, la famille ?

Quelles sont les attitudes des jeunes par rapport à l'autorité, au sein de la famille, au travail, face à l'État, et dans les rapports entre les hommes et les femmes ? Et pour les jeunes parents, les rapports entre parents et enfants ? Etc.

L'enquête se ferait :

- Dans les grandes villes, les petites villes, les villages.
- En coopération avec l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, la Grande-Bretagne ?
- En interrogeant l'idée des jeunes selon laquelle c'est bientôt la fin de la planète.
- En regardant le problème de l'absence de plus en plus de liens communautaires pour agir ensemble.
- En se demandant si on assiste à un effondrement de la parentalité, des rapports de coopération et d'entraide entre personnes apparentées ?

Enquête sur ce qu'est le travail pour tous les âges et dans tous les domaines, en coopération avec d'autres pays européens

Un travail qui de plus en plus se dématérialise à mesure que se développent l'économie numérique et l'intelligence artificielle. Les valeurs autrefois attachées au travail ont-elles disparu, transformant le travail en une « activité » parmi d'autres, sans autre intérêt que de procurer plus ou moins de marchandises à consommer ?

Le Covid, en séparant pendant un temps assez long les travailleurs de leurs collègues et de leurs lieux de travail, a mis en évidence l'existence de métiers indispensables pour la continuité de la vie sociale mais mal payés et sans reconnaissance sociale. Il a mis en évidence également qu'on pouvait dans beaucoup de cas travailler à distance une partie du temps, et que cela exigeait une nouvelle organisation des collectifs de travail — plus d'autonomie et de responsabilité personnelle et d'autres formes d'autorité et de direction au sein de ces collectifs avec pour certains, de façon expérimentale, la réduction du temps de travail à quatre jours par semaine sans aucune perte de profit pour l'entreprise.

Face à l'inflation qui est un phénomène mondial, beaucoup de Français réclament qu'on augmente leur pouvoir d'achat. Le patronat depuis 2017 a bénéficié d'une baisse d'impôts de 30 milliards d'euros et d'un allègement de 15 milliards sur les impôts de production.

L'un des derniers métiers dans lequel les travailleurs s'épanouissent et ont la reconnaissance du public est celui des charpentiers et autres artisans qui reconstruisent ou restaurent la cathédrale de Paris.

Bien entendu, l'enquête sur le travail concerne également les policiers dont la tâche est de protéger la sécurité des personnes, des biens et des institutions de la République ainsi que ceux qui y participent et les représentent.

Recherches sur les moyens d'approfondir et d'enrichir la démocratie

La démocratie représentative montre chaque jour ses limites à l'Assemblée nationale et dans les municipalités. Il faudrait faire l'inventaire et l'analyse des pratiques de recherche de consensus pour résoudre des problèmes communs qui existent avec succès dans plusieurs pays démocratiques — Canada, Allemagne, Pays-Bas par exemple — et ceci aux niveaux municipal et national. En France, on a eu les conventions citoyennes. C'est un domaine de recherches d'une importance sociale fondamentale face aux formidables problèmes et difficultés de la transition écologique, de la lutte contre les inégalités sociales dans l'accès à la santé, à l'éducation, à la justice et pas seulement les problèmes de la pauvreté et de la précarité. La multiplication des fake news et des théories complotistes affaiblissent l'esprit critique et la connaissance des faits réels de beaucoup de citoyens et leur propre construction en tant que tels.

Par contraste, étudier de près les dérives en matière de libertés des citoyens qui engendrent des démocraties illibérales telles que la Hongrie, la Pologne par exemple. L'évolution politique des États-Unis après les années Trump est à suivre de près.

Compte tenu du nouveau contexte international, deux domaines de recherche devraient être explorés.

Élargir notre connaissance de l'Europe

Dans le contexte international créé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et par les critiques ou le rejet de l'Occident, l'Europe resserre ses liens. Mais l'histoire récente de nombreux pays de l'Union européenne est mal connue des historiens. Citons l'histoire de la Suède, de la Finlande, des pays baltes, de la Pologne, de la Bulgarie depuis le début du ^{xx}e siècle ou depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En France, nos connaissances historiques les plus fortes concernent d'abord nos voisins, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, mais que savons-nous du Danemark ou de la Suède ?

Il serait important de pouvoir recruter de jeunes chercheurs parlant ces langues, soit de naissance soit pour les avoir apprises, et de créer un groupe de travail sur l'histoire récente des pays européens y compris les sociétés et États des Balkans.

La recomposition du capitalisme mondialisé

Bien avant la guerre en Ukraine, à mesure que la Chine devenait la seconde puissance économique du monde, l'économie capitaliste mondiale se restructurait en direction de la Chine. Depuis la guerre en Ukraine, on commence à voir se dessiner la création, pour des critères politiques et idéologiques (sociétés-États à régimes autoritaires ou dictatoriaux contre États démocratiques), de deux blocs économiques en concurrence et d'un troisième, les pays du Sud, Afrique, Amérique latine, qui échangeront avec l'un ou l'autre selon leurs intérêts.

Cette reconfiguration des échanges économiques mondiaux, à terme, mettrait fin à l'ordre politico-économique mondial instauré par l'Occident et dominé par les États-Unis dans la seconde partie du ^{xx}e siècle. Pour donner un exemple, 21 des 33 pays de l'Alliance des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont adhéré aux « nouvelles routes de la Soie » de Xi Jinping. En 2021, les échanges commerciaux de la Chine avec l'Amérique latine dépassaient 450 milliards de dollars, plus que les échanges de ces pays avec les États-Unis. Brésil, Chili, Pérou, Équateur, Colombie, Uruguay, Panama ont des accords de libre-échange avec la Chine.

Il faudrait également ajouter le montant des investissements et des prêts de la Chine en Afrique sub-saharienne.

Même si la Chine affronte des difficultés économiques, cette situation, cette expansion ne va pas cesser. Il faudrait que des économistes en fassent un objet d'analyse prioritaire et montrent comment beaucoup d'États aujourd'hui veulent continuer à se moderniser sans l'Occident et sans s'occidentaliser.

Si certains de ces programmes étaient retenus par le CNRS, leur financement devrait être assuré par l'ANR. Les programmes retenus devraient orienter le recrutement de jeunes chercheurs qualifiés pour les porter avec leurs aînés déjà membres du CNRS.

À noter : dans le contexte international actuel, il va être de plus en plus difficile à des anthropologues, à des sociologues, à des politologues, des politistes, etc. de faire du terrain et des enquêtes dans beaucoup de pays aux régimes politiques autoritaires ou dictatoriaux.

contact&info

► Maurice Godelier,
CREDO

maurice.godelier@ehess.fr

CNRS Sciences humaines & sociales - la lettre

- ▶ **Directrice de la publication** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0>
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'institut**
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/news-list>
- ▶ **CNRS Sciences humaines & sociales sur Twitter** @CNRSshs

CNRS Sciences humaines & sociales

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243